

LE CANADA FRANÇAIS

ET LE FRANCO-CANADIEN

FONDE LE 1er JUIN 1869.

VOL. LXVII NO. 42

PUBLIE A SAINT-JEAN D'IBERVILLE, CANADA.

JEUDI, 11 MARS, 1926

Libéraux et progressistes

Comme le déclare un manifeste officiel du parti progressiste, il n'y a pas fusion entre ce parti et les libéraux, chacun des deux groupes conservant son identité politique; mais il y a coopération afin d'assurer l'administration du pays et la bonne marche des affaires électorales.

C'est là une position claire, bien définie, conforme aux circonstances dans lesquelles nous nous trouvons.

Quand la session s'est ouverte au commencement de janvier, les progressistes n'ont pas caché leur indépendance et les divergences qui pouvaient les éloigner du parti libéral qui les avait combattus dans les provinces des prairies.

A ce moment, les conservateurs espérant recueillir quelques-uns de leurs votes, leur faisaient des promesses équivalentes à celles qui se trouvent dans le discours du Trône qu'il ont tant dénoncé depuis.

Mais les progressistes ont compris que leur politique se rapprochait plus de la nôtre que de celle de M. Meighen et ils ont voté pour le gouvernement.

Depuis ce temps, les conservateurs changent de ton les ont accusés d'avoir vendu leur influence pour des promesses et les ont malmenés de la façon la plus virulente.

Cette maladroite opposition a eu pour effet de consolider le vote progressiste en faveur du gouvernement et ce vote s'est à maintes reprises porté solidement de ce côté.

Cependant les progressistes — et c'est leur droit — désirent affirmer qu'ils conservent leur identité comme parti et leur indépendance dans l'avenir.

Ce qui ressort clairement des deux premiers mots de session, c'est qu'il n'a pu y avoir d'entente entre eux et le parti conservateur.

Tandis que les libéraux, dans leur discours du Trône, ne faisaient que poursuivre la politique qu'ils ont toujours affirmée vis-à-vis de l'ouest, les promesses du parti conservateur étaient intéressées et n'avaient d'autre but que d'obtenir leur support temporaire, afin de battre le gouvernement.

Les conservateurs mériteraient eux-mêmes le reproche qu'ils faisaient aux libéraux; c'est eux qui faisaient violence à leurs principes pour obtenir le support temporaire des progressistes.

L'HON. M. LAPOINTE

Quand le parlement se réunira de nouveau, le quinze mars, l'honorable M. King sera à son siège.

C'est le moment d'offrir à l'honorable M. Lapointe, qui l'a remplacé depuis le début de la session, les plus vives félicitations pour les nombreuses qualités dont il a fait preuve et le succès entier qu'il a remporté.

Nous doutons si jamais homme public eût été trouvé dans une position plus difficile, dans toute l'histoire politique de notre pays.

Il avait à se présenter à la Chambre à la tête d'un parti dont le nombre avait été réduit par la dernière élection. Plusieurs de ses collègues avaient été défaits, ce qui avait nécessité une redistribution de portefeuilles assez complexe. Enfin le premier ministre lui-même était absent, l'opposition pouvait tirer de tous ces faits de vives attaques.

Ajoutons que le groupe libéral était en minorité, et que le gouvernement ne pouvait espérer une majorité — encore minime — qu'en réunissant tous les groupes sauf les conservateurs.

C'est à travers toutes ces difficultés qu'a dû évoluer M. Lapointe.

Il s'en est tiré à son honneur, on ne saurait trop le répéter. Agissant avec tact, parlant avec modération, subissant avec une invincible patience les pires attaques et les plus longs débats, faisant preuve toujours de ce bon sens souriant qui emporte la conviction et désarme les plus violents, l'honorable M. Lapointe a conduit avec une parfaite diplomatie.

Et à sa rentrée, si l'honorable A. King trouve une phalange libérale solide et enthousiaste, et l'appui constant de différents groupes dont l'existence était manifeste aux premiers jours, il pourra en bonne part en attribuer le fait à l'attitude de celui qui en son absence a si bien conduit les destinées du parti en Chambre.

LA SESSION PROVINCIALE

Québec, 4. — L'Assemblée législative a adopté en troisième lecture une loi fort importante, présentée par l'honorable M. Nicol, pour amender la loi des véhicules-moteurs de façon à rendre plus difficiles les voies d'automobiles. Cette nouvelle loi défend aux propriétaires d'automobiles de remplacer l'engin, le chassis, la caisse ou de changer la couleur d'un automobile sans la permission du bureau provincial des véhicules-moteurs.

L'honorable trésorier provincial prononce à l'appui de sa loi nouvelle qui contient des amendements importants sur l'ancienne loi, un discours plein de détails précis. La plupart des amendements ont pour but de proté-

ger les victimes de vols d'automobiles. La première clause de la loi définit le terme de "propriétaire" d'automobile, et une autre clause définit le sens du "transport du droit de propriété". Une autre clause enfin révisée comme suit, les procédures d'enregistrement d'un automobile.

Le véhicule de commerce possédé dans cette province par une personne qui n'y a pas de place d'affaires, mais qui en a une permanence dans une province ou un Etat limitrophe, pourvu que, si cette place d'affaires permanente est à une distance moindre que cinq milles de la province de Québec, ce véhicule de commerce ne circule pas dans cette dernière au-delà d'un rayon de dix milles et à une distance dépassant cinq milles de la province de Québec, ce véhicule de commerce ne puisse circuler dans celle-ci sauf pour des occasions permises par le bureau et pour des périodes de temps limitées par ce dernier.

Voici la clause principale qui dans l'idée du promoteur de la loi doit présenter les voies d'automobiles dans l'avenir.

Québec, 4. — L'honorable Alexandre Taschereau, qui, demain, célébrera le 55ième anniversaire de sa naissance a été l'objet ce soir, après l'ajournement de la Chambre à six heures, d'une enthousiaste manifestation de la part de ses collègues du Cabinet et de tous ses partisans à la Chambre.

Chaque année, le premier ministre de cette province, reçoit durant la session les souhaits des membres de la Législature, tant de la droite que de la gauche. Cette année, les ministres et les députés libéraux ont voulu lui ménager une surprise qu'il lui préparait depuis quelques jours déjà.

Les ministres ainsi que tous les députés libéraux se sont rendus au restaurant du Parlement pour dîner avec l'honorable M. Taschereau qui célébrait ce soir le cinquante-neuvième anniversaire de sa naissance. On a fait à l'honorable premier ministre une ovation prolongée, et le dîner tout intime a été fort joyeux. L'honorable M. Ernest Lapointe, ministre de la Justice, s'était joint aux ministres et aux députés libéraux de Québec pour offrir à l'honorable M. Taschereau, les meilleurs souhaits de la députation libérale d'Outaouais.

Québec, 4. — Le gouvernement provincial est fermement décidé à ne pas toucher à l'autonomie de la Cité de Montréal et celle-ci devra s'arranger pour régler elle-même les questions qui sont de son ressort. Cette attitude a été énoncée carrément par plusieurs ministres et notamment par le premier ministre, l'honorable L. A. Taschereau, devant le comité des Bills Publics, au sujet d'expropriations sur le boulevard Saint-Joseph et la rue Notre-Dame que quelques échevins demandaient aux frais de la Métropole contrairement à des décisions rendues par le conseil municipal qui fut d'avis de les faire à la charge des propriétaires intéressés.

Québec, 5. — Nous avons eu cette après-midi une courte séance, courte mais bien remplie, et très intéressante. Les députés présents étaient peu nombreux mais leur petit nombre n'a pas empêché l'expédition des affaires, et un certain nombre de mesures importantes ont été adoptées. Parmi ces mesures, la plus importante à coup sûr est la résolution concernant le pont de Longueuil. Voici une extrême phrase gigantesque qui va coûter dix millions de dollars et que l'intervention du gouvernement a rendu possible, en assumant un tiers du service des intérêts annuels. La population de l'île de Montréal et de la rive sud demeurera donc reconnaissante au gouvernement libéral de savoir, au prix de grands sacrifices, assurer la construction de travaux de cette communication plus faciles.

On adopta d'abord une résolution préalable au bill 37 concernant les emprunts scolaires. On se propose de soumettre les emprunts scolaires aux mêmes conditions que les emprunts municipaux. En effet les uns et les autres sont sujets à l'approbation du ministre des affaires municipales, mais jusqu'ici seuls les emprunts municipaux rapportaient des droits à la province. Avec la nouvelle loi, les emprunts des corporations scolaires seront sur le même pied que les autres.

Québec, 9. — Cet après-midi, nous avons eu une séance fort animée. On dirait que nos législateurs arrivent au début de chaque semaine avec une combativité que le repos du dimanche a décapée. Vers le jeudi de chaque semaine cette énergie diminue, et le vendredi soir il en reste moins, sur tout le côté de l'opposition, et les députés conservateurs, se sont épuisés en paroles pour faire plaisir à la galerie, avant que la session se termine, et affaiblisse leur souvenir dans l'âme populaire.

C'est la question d'instruction publique qui a soulevé cet après-midi les débats les plus vifs, entre le chef de l'opposition et le député d'Argenteuil d'une part, et le secrétaire provin-

vincial d'autre part. Pendant une heure nous avons été submergés sous un flot de statistiques, et s'il fallait reproduire tous les chiffres qui ont été fournis aux Chambres aujourd'hui le journal apparaîtrait demain comme un véritable cours d'arithmétique.

Il fut également question du pont de Longueuil et à ce sujet M. Arthur Sauvé a été forcé de reconnaître que le gouvernement avait bien agi. On a également adopté en troisième lecture la loi amendée des accidents du travail qui a donné deux votes favorables au gouvernement.

L'INSTRUCTION PUBLIQUE

On a aussi étudié le fameux bill modifiant la loi de l'Instruction Publique relativement au fond des écoles élémentaires jusqu'à augmenter le subside annuel de soixante-quinze mille dollars d'un seul coup et de le porter à trois cent vingt-cinq mille dollars par année. Ce bill souleva une longue discussion. On ne savait pas à un certain moment comment elle se terminerait. Le chef de l'opposition, le député d'Argenteuil et le député de Beauharnois ont fait la discussion. Le secrétaire provincial défendait sa cause seul et le faisait brillamment. Il avait sur son pupitre une montagne de livres destinés à prouver les progrès de la province de Québec en matières d'enseignement primaire dans les écoles rurales. Le député d'Argenteuil avait beau donner des chiffres comparatifs des provinces de l'Ouest où le gouvernement verse de plus gros salaires aux instituteurs que les municipalités scolaires de la province de Québec, l'honorable M. David répondait que nous avons assez à nous occuper de notre province et de faire un succès de notre enseignement primaire, sans nous occuper des autres provinces. A la fin de la séance, il passait six heures p.m. l'honorable M. David eut le plaisir de voir voter sa nouvelle loi qui lui accorde \$75,000 de plus que l'année dernière pour l'instruction primaire.

SEANCE DU SOIR

Le premier à attaquer la question scolaire à la séance du soir fut le chef de l'opposition. Il considère que la nomination d'une commission d'étude est une marque de non-confiance envers la Commission Scolaire. C'est là la grande objection du chef de l'opposition qui développe ce sujet.

L'honorable Athanase David, secrétaire provincial, répond que le gouvernement provincial ne fait que se rendre à la demande de la Commission Scolaire et de la Ligue des Propriétaires qui eux-mêmes ont demandé la commission d'étude. Le gouvernement avait si peu hâte d'agir qu'il a attendu un an avant de le faire.

Le but de cette nomination de commission, dit-il, n'est pas de nous ingérer dans l'administration des écoles catholiques, d'intervenir ou de changer le système existant. La commission d'étude aura toute la compétence voulue pour juger par elle-même. La preuve que nous ne voulons pas nous substituer à la Commission Scolaire est que nous avons choisi pour secrétaire de la Commission d'Etude l'auditeur de la Commission Scolaire, et que nous avons demandé à M. Lavallée, président de la Ligue des Propriétaires, d'en faire partie.

Montréal, dit le secrétaire provincial, est une ville qui grandit tellement qu'il ne suffit pas de lui donner deux ans en anné un petit morceau de pain alors qu'elle demande un pain entier. On ne devra pas hésiter à donner même \$10,000,000 si la Commission d'Etude juge que c'est nécessaire.

CLARENCEVILLE

Mme Vve Philippe Desrains, de Pike River est en visite chez sa fille Mme Armand Dussault.

M. et Mme Victor Desroze, de Pike River, ainsi que M. Rosaire Lamotte, étaient parmi nous, dimanche dernier.

M. et Mme Adélaïde Lévesque étaient de passage à l'île-aux-Noix, dimanche, le 28 février.

Lundi, soit lieu en notre paroisse, un concours pour les exercices des Pâques. MM. les abbés Lecours, et Lacroix de Sabrevois et de Henryville, ont voulu prêter leur concours à notre dévoué pasteur, M. l'abbé Paulhus.

M. Léonidas Benjamin est de retour d'une promenade à Newport, chez des parents. Il est revenu enchanté de son voyage.

SAINT-JACQUES LE MINEUR

Nos vives sympathies sont acquiescées à M. et Mme Albert Tétrault, qui ont eu la douleur de perdre leur fille bien-aimée Marguerite, décédée à l'âge de un an. La sépulture blanche eut lieu mardi après-midi. La petite défunte reposait dans le deuil outre son père et sa mère, chahut-mentionnés, deux frères, Stanislas et Jean-Paul et une sœur Rose-Eva.

Mme Zéphir Martin, de Montréal, née Belzémère Tremblay, est décédée à Montréal, et fut inhumée le 10 mars à Saint-Jacques le Mineur. Nos sympathies à la famille en deuil.

WEST BROME

Mme Gordon Durkee, qui a été dangereusement malade, et qui est revenue à l'hôpital de Sweetburg, est maintenant en voie de guérison.

Nous apprenons aussi avec peine que M. Théophile Bisailon, malade depuis quelque temps, est à suivre un traitement à l'hôpital de Sweetburg. Il est sous les soins de M. le Dr Fuller. Nos vœux de prompt rétablissement.

M. Alcide Bisailon, est parti ces jours derniers, pour se faire soigner à l'hôpital de Montréal.

Mlle Marie et M. Gérard Boudreau étaient en visite chez M. Blanchette, à Sutton, dimanche dernier.

Mlle Gertrude et Thérèse Boucher, de Cowansville, ainsi que M. François Pinsonnault, de Sabrevois, visitèrent des amis intimes, ici, dimanche dernier.

Mme John Butler, de Montréal, était en visite dernièrement, chez M. Charles Bisailon.

SAINT-CESAIRE

Lundi matin, à huit heures avaient lieu en l'église paroissiale, les funérailles de Elphémina Gauthier, veuve de William Barrière. Elle est morte jeudi dernier, à Springfield, Mass., chez son fils, à l'âge de soixante-trois ans. Les Dames de Sainte-Anne, assistaient au service funèbre de leur compagnie de congrégation, ainsi qu'un grand nombre de parents et d'amis.

Monsieur Elphège Dubuc a perdu son épouse, Mme Marie Carreau, après quelques jours seulement de maladie. Elle était âgée de trente et un ans, et laisse dans le deuil outre son époux, six enfants en bas âge. Les funérailles et l'inhumation ont eu lieu à Sainte-Brigitte d'Iberville.

A l'occasion de la mi-carême, il y aura jeudi soir, un échauffé organisé par les Chevaliers de Colomb. A part un programme de musique, il y aura répétition des deux soirées canadiennes du Bon Vieux temps, jouées les lundi et mardi gras, à la salle du Bazard. Les prix qui seront décernés aux gagnants font déjà des envieux, derrière la vitrine du magasin de la Southern Canada Power.

HENRYVILLE

Vendredi dernier, est décédée, à Saint-Hyacinthe, Sarah Warner, veuve de Aimé Bénéard, à l'âge de 73 ans et onze mois. Ses funérailles ont eu lieu mardi dernier, en notre église paroissiale, au milieu d'une assistance considérable de parents et d'amis. La levée du corps fut faite par M. le curé Duroch, de Saint-Sébastien. M. l'abbé Antonin Trudeau, chapelain du Précieux-Sang, de Saint-Hyacinthe et confère de classe du fils de la défunte, M. le sénateur Bénéard, chanta le service, assisté de MM. les curés Larose et Lecours, comme diacre et sous-diacre. Le choeur de chant, sous la direction de M. Adrien Houle, rendit la messe des morts harmonisée. M. le directeur rendit un Pie Jesu, et Jour de Larmes de Daveluy.

Conduisant le deuil, M. Léon Raymond, son neveu; les porteurs étaient six neveux, Oliva Raymond, Léo Méthé, Henri Méthé, Philias Raymond, Alfred Méthé, Aimé Méthé. Elle laisse douze enfants: M. le sénateur Aimé Bénéard, de Winnipeg, Mann; Adèle, Mme-Elle Dagosse, de Haywood, Man.; Oliva, de Miami, Floride; Léonide, Mme Donald Campbell, de Winnipeg; Georgine, Mme Adélaïde Hébert, Granby; Anna, Mme Xavier Caron, de Winnipeg; Ida, Mme Gédéon Fréchette, de Saint-Jean; Doris, de Spokane, Wash.; Hortense, Mme Charles-Eugène Fortin, de Saint-Jean; Rita, Mme Odilon Rathé, de Saint-Hyacinthe; Paul, de Chicago, Illinois; Alfred, de Battelord, Sask.; deux sœurs lui survivent: Mmes Gilbert Méthé, de Saint-Sébastien et Georges Raymond, d'Henryville.

Les Dames de Sainte-Anne, bannière en tête, assistaient en corps au service.

Nous avons remarqué dans l'assistance: M. le maire Alfred Lemieux, MM. Auguste Tétrault, Edgar Paré, de Bedford; Charles, de Montréal; Emery Laporte, de Montréal; Zoïque Desaulniers, Montréal; Honoré Lemieux, Charles Phoenix, Arcade Connel, R. Nadeau, Oliva Charron, Alphonse Gosselin, Vincent Charbonneau, A. Patenaude, docteur T. Phoenix, E. Robidoux, A. Lacroix, Ed. Melaren, John Melaren, Olivier Morin, Tél. Campbell, Charles Tassé, Georges Fortin, Ed. Raymond, Pierre Raymond, E. Robidoux, Phil L'Écuyer, L. Saint-Aubin, Jean Grenon, Adrien Houle, Eugène Roy, Hercule Dupuis, Alfred Dupuis, Jos. Tétrault, Charles-Emile Demers, Elphège Rathé, Dalton McCarthy, H. Boutin, Jos. Saint-Hilaire, L. Rathé, Jos. Beaudoin, H. Roy, J. Grenon, T. Grenon, P. Thimineur, P. Auclair, E. Saint-Aubin, I. Rathé, J. Saint-Aubin, H. Lavoie, F. Lamarre, J. Lamarre, Oliva Many, Joseph Meny,

A LOUER, à Iberville, beau grand

magasin en face du pont Gouin, bon pour magasin de tous genres. Epicerie, boucherie, pharmacie, restaurant, Possession au 1er mai. S'adresser à J. B. Spéard, Iberville, P. Q. — 41-4

A VENDRE.—Poêle électrique avec fourneau, fournaux, table, brûlards et plusieurs autres articles de ménage, pour cause de déménagement. S'adresser à 24 rue Saint-Charles, Saint-Jean. J. n. o.

A VENDRE.—Trois chaises pour cirque de botte à \$25., et aussi une clarinette de \$120. pour \$50. S'adresser à Gédéon Cousineau, barbier, coin Notre-Dame et Saint-Paul. 41-2

POUR VOS ENFANTS.—Confiez-moi vos ventes ou vos achats, je les ferai à des prix défiant toute concurrence, dans la ville ou la campagne, au pourcentage ou à la journée. J. C. H. Lasserre, encanteur licencié, 31 rue Saint-Charles, Saint-Jean. Téléphone 9. 49-4

M. J. E. Allard, manufacturier d'eau de Javelle, d'Iberville, fait défense à toute personne de vendre à qui que ce soit, à crédit en son nom, sans une autorisation de sa part. 40-3

A LOUER.—Deux loges de cinq pièces, à \$20. par mois, ménage fait à neuf. Beau site en face du Richelieu, chemin Chamby. S'adresser à 43 rue Champlain, chez M. J. E. Gagné, J. n. o.

AVIS AU PUBLIC.—Je soussigné ne prendrai pas responsable d'aucune dette faite en mon nom, sans un écrit de ma main. HENRI BESSETTE, Iberville, Qué.

MAISON A LOUER.—Maison à louer avec système de chauffage, chambre de bain, fixtures, cave étonnée et tout le confort moderne ainsi que garage. S'adresser à Dolor Lord, 133 rue Saint-Jacques. J. n. o.

PLUSIEURS BELLES PROPRIÉTÉS de valeur, propriétés de ville comme de campagne, ont été mises en vente chez Monsieur David Ethier, Stotville, Qué. Toute personne qui voudrait acheter ou en échanger, sera bienvenue à s'adresser chez M. David Ethier, Stotville, Qué. 31-12-26

Toute personne ayant de l'argent à prêter ou à faire prêter ou qui voudrait faire faire des collections pourra s'adresser chez M. David Ethier, Stotville, Qué. M. David Ethier est aussi agent pour la Compagnie Mutuelle d'Impôts et s'occupe de toutes les genres d'affaires, dans cette ligne. Bonnes débetures et Obligations des pays étrangers à vendre. Satisfaction assurée à tous les clients. 31-12-26

LOTS A BATIR.—Plusieurs terrains à vendre, dans le centre de la ville. Vente, des conditions très avantageuses. S'adresser à Dolor Lord, 133 Rue Saint-Jacques. J. n. o.

A LOUER.—Un bureau chauffé, situé au No 110 rue Richelieu. S'adresser à J. P. Meunier, 105 rue Richelieu, Saint-Jean. J. n. o.

A VENDRE.—7 jeunes chiens Africains. S'adresser à Thomas Hénault, chez Arthur Chayer, Ile-aux-Noix, Qué.

Toute personne qui aurait des propriétés à vendre ou qui voudrait en acheter ou en échanger, soit propriété de ville ou propriété de campagne, pourra s'adresser chez M. David Ethier, Stotville, Qué., qui s'occupe de donner pleine et entière satisfaction à tous. M. Ethier se chargera de faire les transactions à des conditions avantageuses. 31-12-26

A VENDRE.—Une maison en bois à deux logements, avec 4 lots de ville adjointes; deux maisons à 24 étages en bois, à un logement, situés rue Trésorier, à Iberville. Prix modérés avec conditions faciles. S'adresser à Succession Trésorier P. Boudoin, agent. Téléphone 42 Saint-Jean. J. n. o.

DAMES demandées pour couture facile et légère chez elles. Travail de loisir ou permanent. Bon salaire. Travail envoyé à l'importeur quel endroit, frais payés. Timbres pour détails. National Manufacturing Co., Montréal. 21-8

ON DEMANDE deux dames parlant les deux langues, pour voyager à travers la province de Québec; devront fournir de bonnes références quant au caractère et à la capacité. S'adresser vendredi soir entre 7 et 10 heures, à Mlle S. 77 rue Richelieu. Bon salaire payé aux personnes désignées. 42-2

MM. GUILLET ET FRÈRE, épicerie et boucher, 11 rue Saint-Charles, ont le plaisir d'annoncer au public en général, qu'ils ont acheté le fonds de commerce de M. J. B. Georges, et que, comme par le passé, le public trouvera un service prompt et parfait. Une attention spéciale est donnée aux commandes par téléphone. Appelez 541. 42-2

A LOUER.—2 pièces dans famille privée, avec eau chaude et chambre de bain. S'adresser à 144 rue Notre-Dame, Saint-Jean.

EXPOSITION DE MODES, A partir du 12 et 13 mars, vous trouverez tout un choix de jolis chapeaux pour Dames, Demoiselles et Enfants. Venez voir ce qui est le dernier cri de la mode en ce qui concerne le printemps, et cela ne vous obligeant en rien au Salon Aline Mlle Desaulniers, 40a rue Saint-Louis. Près de l'église Notre-Dame Auxiliatrice, Saint-Jean.

SOUTHERN CANADA POWER COMPANY LIMITED
UN DIVIDENDE de \$1.00 par action sera payé le 15 avril 1926, aux actionnaires enregistrés le 25 mars 1926.
Pour ordre du Conseil d'administration:
L. C. HASKELL, secrétaire-trésorier.
Montréal, 26 février 1926.

LE CANADA-FRANÇAIS

SAINT-JEAN, P. Q.
15 Rue Richelieu Téléphone 100
ORGANE LIBERAL DU DISTRICT D'IBERVILLE

Abonnement: Canada, \$1.50 par année
Etats-Unis: \$2.00, payable d'avance.
L.-O. PERRIER
Directeur-Propriétaire

PETITES ANNONCES

A VENDRE.—Fixtures de magasin. S'adresser à 150 rue Richelieu, chez Jos. Boudreau, libraire.

A LOUER.—Magasin avantageusement situé. S'adresser à Jos. Boudreau, libraire, 150 rue Richelieu.

GRANDE OUVERTURE des modes du printemps, au No 25, rue Saint-Jacques, au salon Janine. Nouveaux modèles, choix variés et des plus jolis. Venez les voir, jeudi, le 11 mars et les jours suivants. Bienvenue à toutes.

A LOUER.—Logis situé au No 13 rue Marchand, avec terrain, écurie et garage. S'adresser sur les lieux, en tout temps.

GARÇON OU VIEILLARD demandé pour prendre soin des chevaux. Champlain, 6 Place du Marché.

A LOUER.—Logis de 6 pièces, chauffé, possession le 1er mai. S'adresser à M. J.-Elisée Morin, le jour téléphone 45, le soir 178-m.

Miles Picard, propriétaire du salon de modes et de coiffure, situé au No 87 rue Richelieu, annonce au public que contrairement à certaine rumeur, illes ne déménagent pas, ni ne cessent leur commerce. Comme par le passé, au même endroit, leur clientèle recevra un service prompt, parfait et courtois. Chapeaux de choix, produits de beauté "Brocard", coiffure sur rendez-vous. Téléphone 341-J.

ON DEMANDE une bonne cuisinière. S'adresser à l'hôtel Pontre, rue Jacques-Cartier. J. n. o.

A LOUER.—Plain-pied de cinq pièces, au 2ème étage, à \$15. par mois. S'adresser à 133 De Saabery, Saint-Jean. 41-2

A VENDRE, pour cause de mortelité, terre de 133 arpents, situés à 3/4 mille de la ville de Bedford bien bâtie; en plus 50 arpents situés à Dunham, à vendre ensemble ou séparément, avec ou sans rancun. S'adresser à M. A. J. Bouchard, propriétaire, Bedford. J. n. o.

BENE GRENIER, Plombier, Ferrailleur, couvreur, "steam-fitter", demolition, des conditions très avantageuses. S'adresser à Dolor Lord, 133 Rue Saint-Jacques. 41-4

A LOUER.—Bureau et logis, chauffés, présentement occupé par M. le député Mower, au-dessus du magasin 6, 15-15. S'adresser à M. Eugène Normandin, Iberville. Téléphone 114 ou 649-w. J. n. o.

Le ou vers le 10 mai 1926 le

Docteur W. H. MONET
aura ses bureaux dans la propriété qu'il vient d'acheter du Docteur Arsène Godin, au coin des rues Champlain et St-Charles.
Téléphone 351
84a rue Champlain

PACIFIQUE CANADIEN

TRAINS POUR MONTRÉAL
DEPART DE SAINT-JEAN
7.21 A. M.—Tous les jours, dimanche excepté.
7.42 A. M.—Tous les jours.
10.25 A. M.—Tous les jours, dimanche excepté.
10.50 A. M.—Tous les jours, dimanche excepté.
11.15 A. M.—Tous les jours.
3.24 P. M.—Tous les jours, dimanche excepté.
7.25 P. M.—Dimanche seulement.
8.28 P. M.—Tous les jours, dimanche excepté.
8.58 P. M.—Dimanche seulement.

TRAINS DE MONTRÉAL
ARRIVÉE A SAINT-JEAN
9.30 A. M.—Tous les jours.
9.55 A. M.—Tous les jours.
12.56 P. M.—Tous les jours.
5.00 P. M.—Tous les jours, dimanche excepté.
7.50 P. M.—Tous les jours, dimanche excepté.
8.55 P. M.—Tous les jours.
C. A. LABERGE, Agent Traffic Voyageur,
115 Richelieu, Tel. 75 et 94
Dimanche, le 27 septembre 1925.

DISTANCE, VOLUME, SÉLECTIVITÉ,
CLARTÉ ET FACILITÉ D'ACCORD.



Modèle Junior

Tel que montre vignette. Haut-parleur et batterie inclus dans le cabinet qui est fini en bois. Panneau incliné fait en bronze. Circuit non réglable. Capacité de 3,000 millis sur haut parleur.

Pour informations ou démonstration, voyez
Alf. J. Surprenant,
112 RUE COLLIN,
B. P. 363 St-Jean

Si savoureux!



SA SAVOIR RICHE EN MEME TEMPS QUE DISCRETE NE PEUT MANQUER DE VOUS PLAIRE.

Actualités

TITRE BONT CAROL N'A PAS VU

Paris, 6. — Parlant du procès qu'elle tente à son ancien mari Mme Zizi Lambroso a dit à la presse qu'elle faisait cela pour son enfant, mais les personnes de l'entourage du prince voient dans le garçonnet de six ans, Micro, un nouvel obstacle à l'ascension de Carol au trône.

On dit que Mme Lambroso a eu un passe-port juste au moment où son arrivée à Paris causerait le plus d'embarras au prince et lui nuirait le plus dans ses efforts pour recouvrer le trône.

Elle était détenue de force à Bucharest depuis plusieurs mois. Le gouvernement lui avait même défendu de voyager en chemin de fer et les chauffeurs avaient été avertis de ne pas la conduire près de la frontière. Elle est sauvée en France pour prouver devant les tribunaux qu'elle est légalement la femme de Carol et non seulement la femmemorganatique. Elle n'a jamais consenti à l'annulation; elle a dû l'accepter de force. Mais cela ne compte plus dès que le prince a renoncé à ses droits dynastiques. Le prince non plus n'aurait pas consenti à cette annulation et aurait continué à la regarder comme sa femme légitime.

UNE RUEE VERS L'OR EN AVION

Hudson, 6. — Cette petite ville de l'Ontario où les trains jadis n'arrivaient que sur demande est desormais aujourd'hui par ses trains continuent et est devenue, en quelque sorte, un centre international. On y rencontre des prospecteurs de toutes les parties de l'Amérique, les uns témoins des ruées de jadis vers; les autres nouveaux venus dans le métier. C'est par les airs que les prospecteurs gagnent le terrain aridifié qu'on dit devoir rivaliser avec ceux de la région septentrionale. Les chercheurs d'or qui avaient fait le premier voyage en traîneaux pendant plus de huit jours sont revenus hier en cette ville ayant couvert 140 milles en une heure et quarante minutes.

Outre l'aviation, les prospecteurs de cette région auront un service de courrier aérien et les avantages de la télégraphie sans fil, perfectionnement que ceux qui les ont précédés n'ont pas connus. Il y a déjà mille lettres qui les attendent ici.

Tous les prospecteurs ne choisissent pas cependant la route des airs. Quelques-uns préfèrent se rendre en traîneaux à chien. De nouveaux venus arrivent tous les jours. Et comme les nouvelles se font toujours meilleures, il est certain que le nombre des chercheurs augmentera encore.

DES IMPOTS SUR LE SEL ET L'ALCOOL

Paris, 6. — La Chambre des députés a fait de grands progrès hier, dans l'étude des mesures financières qui seront envoyées aujourd'hui au Sénat et qui permettront à Briand de se rendre à Genève, ce soir.

Les députés ont adopté les clauses taxant le sel et augmentant l'impôt sur l'alcool. Après un long débat, on a retiré un projet de loi créant une corporation de \$200,000,000 de francs dont les deux tiers des actions auraient été détenus par l'Etat et qui aurait eu le monopole de la vente du pétrole et du sucre.

Le ministre des finances Doumer a souligné les difficultés que rencontrerait la réalisation d'une telle entreprise.

MANIFESTATION CONTRE MARIE MESMIN

Bordeaux. — La foule continue de manifester contre Marie Mesmin. Un groupe important, composé en majorité de femmes, a manifesté en poussant des cris hostiles et en chantant le chœur du "curé de Bombon" devant le domicile de la fille de Marie Mesmin, Mme veuve Berrier, qui habite à Bordeaux, rue Jean-Paul-Alaux.

Des pierres furent lancées contre les fenêtres et la police dut intervenir pour disperser les manifestants. Le commissaire du quatrième arrondissement a réuni en un volumineux dossier les lettres anonymes de menaces que reçoit journellement la directrice de Notre-Dame-de-Pierre.

POUR FORCER LA MAIN DES INDUSTRIELS

Passaic, N.-J., 6. — Le gouverneur Moore a fait savoir qu'il était prêt à servir d'arbitre entre les tisserands en grève et les propriétaires de filatures. Hier, on n'a eu à déplorer aucun désordre. Les grévistes semblent même en vouloir à la police et celle-ci en retour a des dispositions plus pacifiques.

Un troisième magasin va s'ouvrir aujourd'hui pour assurer aux grévistes et à leur famille tout ce dont ils ont besoin. Contrairement à ce qui a été annoncé, les employés de la fabrique de soie ne quitteront pas l'ouvrage par sympathie. Les chefs des grévistes ne tendent pas même à répandre la grève leur but étant par là en arriver à la formation d'un seul syndicat de tisserands. A l'heure actuelle, 3,000 de ces ouvriers ont quitté l'ouvrage et se contentent d'augmenter sous peu. Il y a un million de tisserands aux Etats-Unis.

LES BRASSERIES DE QUEBEC SONT MENACEES D'UNE GREVE

Québec, 6. — L'industrie de la bière à Québec est menacée d'une grève assez sérieuse. Elle dure dix jours, les patrons n'ont pas fait droit aux réclamations de leurs employés, qui prétendent qu'on ne les traite pas d'une façon qui leur permette de vivre convenablement. L'on peut prévoir que telle sera la décision des ouvriers unionistes catholiques dans cette industrie au cours d'une réunion qu'ils ont eue hier soir, au secrétariat des syndicats nationaux, sous la présidence de M. Napoléon Bernier, et à laquelle assistaient environ 50 membres. Si la grève se déclare, elle affectera plusieurs centaines d'ouvriers.

LE RELEVEMENT DE L'EUROPE

Paris, 6. — Walter Leaf, président de la Westminster Bank, de Londres, et président de la Chambre internationale de commerce, a prononcé un discours à Paris hier. Il a parlé devant les membres de la Chambre internationale de commerce de la Hongrie, de l'Italie, de l'Autriche, de la Belgique, de la Tchécoslovaquie, et de la Hollande. M. Leaf a dit: "En Hongrie, la récolte a été excellente, la perception des taxes dépasse les espérances et il sera possible de consacrer aux travaux publics un important montant du revenu après avoir réservé les sommes nécessaires aux paiements votés pour le plan de la reconstruction de la Société des nations. Le coût de la vie baisse déjà, en Hongrie. La situation économique générale de l'Italie est joliment satisfaisante. L'Italie a eu une production beaucoup plus forte de blé, de maïs et de pommes de terre. L'industrie métallurgique italienne a établi un record. Les comptes publics de l'Autriche indiquent un excédent de 600,000 livres sterling. La Belgique a établi son franc et le coût de la vie est plus bas. La Tchécoslovaquie a eu une balance favorable de commerce et la couronne a été stabilisée. Le commerce hollandais a eu une année favorable. L'agriculture a été bonne et l'état de la paix en Hollande a été restauré entièrement."

EN PROCES ATOUR DE LA GENSE

Amsterdam, Hollande, 6. — Le capitaine de la Gense qui a traité à Adam, à Eve, au serpent et à l'arbre du bien et du mal, doit être interprété littéralement, dit le rapport de la commission générale du synode de l'Eglise réformée hollandaise qui fait en ce moment le procès du pasteur Geelkerken, accusé d'hérésie. Il stipule que le pasteur devra, pour être réinstauré, signer un document acceptant cette conclusion. Mais cela est peu probable. Une délégation du synode a conféré avec lui et il n'y aura pas de décision finale tant qu'il ne se sera pas prononcé.

DES CHEVEUX DE NAPOLEON EN VENTE

Londres. — Ceux qui s'intéressent aux reliques historiques furent nombreux vendredi à la vente de M. M. Sothby, à Londres. Parmi les lots se trouvaient un coffret renfermant un médaillon ovale en or, dans lequel sont des cheveux de Napoléon. Un certificat joint au coffret en donne la source et peut faire autorité, puisqu'il est signé de John William Croker, politicien illustre qui a été à Londres de 1789 à 1857.

LES BERCEAUX VIDES EN ANGLETERRE

Londres, 6. — La crise de la natalité en Angleterre devient alarmante. En 1925, il n'y a eu que dix-huit naissances pour chaque millier de personnes. Le taux pour toute l'Angleterre a été de 18.3. En France, le taux de la natalité a été de 18.7 pour 1925 de sorte que l'Angleterre se trouve maintenant en arrière de la France.

LE GOUVERNEMENT BRIAND DEFAIT

Paris, 6. — Le gouvernement Briand a été défait par 67 voix sur une question de confiance relativement à la clause du paiement des taxes.

INCENDIE DANS LEQUEL UN EXHIBIT DU C. N. R. EST DETRUIT A OTTAWA

Ottawa, 6. — Un incendie s'est déclaré hier après-midi, vers deux heures, dans l'ancienne Perley House, qui sert maintenant de boutique au département de l'Agriculture, au pied de la rue Bay, et il en a détruit une partie. Les flammes ont été très difficiles à combattre. On croit que le feu a commencé par combustion spontanée dans un des compartiments de l'édifice où étaient emmagasinés des peintures. Un exhibit du Canadian National terminé depuis quelques jours seulement, a été complètement détruit. Les pertes s'élevaient à plusieurs milliers de dollars et le contremaître, M. W. F. Stack, a perdu des outils qui valaient plus de \$1,500.

LES IMPORTATIONS DES ETATS-UNIS AUGMENTENT

Le Canada a importé des marchandises américaines pour \$70,000,000 de plus pendant les derniers douze mois que pendant la période précédente; c'est ce qui ressort des statistiques que vient de publier l'Association des manufacturiers canadiens. L'augmentation dans les métaux est très considérable; les importations ont passé de \$149,233,000 à \$186,041,000; les produits chimiques, de \$16,226,000 à \$18,251,000; les cotonnades, de \$37,332,000 à \$43,469,000; les soieries, de \$5,321,000 à \$7,185,000.

L'USINE DE FILTRATION AUX TROIS-RIVIERES

L'usine de filtration construite par cette ville et qui vient de commencer à fonctionner avec succès peut actuellement, en fonctionnant à la capacité normale de ses six lits filtrants, répondre aux besoins d'une population de 50,000 âmes et à ceux d'une population de 75,000 à 80,000 âmes si les lits filtrants fonctionnent au maximum de leur capacité. Le débit normal des lits filtrants de l'usine de filtration de la ville de Trois-Rivières est de 6,000,000 de gallons par jour et le débit maximum de 11,000,000. La consommation quotidienne d'eau de Trois-Rivières, est actuellement d'un peu plus de 5,000,000 de gallons par jour. Le système de tuyauterie actuel suffit pour alimenter 12 lits filtrants au lieu de 6 et a été construit en prévision d'une population de 150,000 âmes.

"DU CHOC DES IDEES JAILLIT LA LUMIERE"

Il est un vieux proverbe qui dit: "L'union fait la force". Nous pourrions ajouter que se rencontrer, c'est mieux se comprendre, parfois, et mieux se comprendre c'est éviter des efforts inutiles, des tiraillements en sens contraires.

L'on a souvent médité contre les réunions, les assemblées, les congrès, les conventions (puisque cet anglicisme est d'usage courant) et l'on a qualifié ces groupements d'individus, de parloottes inutiles.

Il m'est arrivé maintes fois d'assister à des réunions du genre et toujours j'en ai retiré quelque profit, parce qu'il m'a été donné alors d'appréhender sans effort l'expérience de ceux qui venaient exposer leur manière de faire.

Ainsi, il y a quelques années, quand le Gouvernement a voulu introduire en douceur sa politique de l'amélioration de la voirie, il a délégué un peu partout, aux quatre coins de la Province, et l'on pourrait même dire aux trente-deux points de la rose des vents, des conférenciers qui allaient tout d'abord faire connaître les avantages et les bénéfices d'une bonne voirie et, de plus, les moyens que le Gouvernement mettait à leur disposition pour faire exécuter ces travaux d'amélioration, sans obérer leur budget. Les suggestions présentées par ces agents produisirent immédiatement leurs effets et l'on vit bientôt les municipalités, les unes après les autres, s'organiser pour refaire leurs chemins, à tel point, qu'après une dizaine d'années d'efforts, l'on peut constater que sur 37,000 milles de chemins publics, dans la Province, il y en a actuellement plus de 13,000 milles améliorés en terre; 2,500 milles macadamisés et 5,000 milles gravés, ce qui forme, comparé à la longueur totale de nos chemins, 56.0% d'améliorés ou de carrossables pour les véhicules de tous genres. Rappelons encore les congrès organisés chaque année par les autorités scolaires supérieures, dans chaque diocèse, pour parler cette fois-ci, non pas de voirie, mais de lois scolaires, règlements scolaires et pédagogiques. L'on voit là des centaines d'instuteurs et d'institutrices, laïques et religieuses, entourés de commissaires d'écoles et de nombreux membres du clergé, avec l'évêque en tête, qui vien-

nent se renseigner sur toutes ces questions vitales et qui en rapportent de nouvelles directions. Parfois aussi ils laissent à maints préjugés ou interprétations erronées de la loi scolaire ou des règles de la pédagogie. Et je sais par expérience tout le bien qui découle, chaque année, de ces réunions d'étude.

C'est aussi dans le même but et pour obtenir le même objet que l'on a formé au Canada, ce que l'on appelle l'Union des municipalités canadiennes, et, dans chaque province, une union provinciale. L'on se réunit pendant quelques jours et l'on étudie en commun les problèmes publics qui relèvent de l'administration municipale. Parfois encore, l'on s'entend pour repenser certaines mesures qu'il s'annoncent et qui auraient pour effet d'empêcher sur l'autonomie des municipalités.

Nos municipalités sont jalouses de leurs droits et elles ont raison de l'être. Après bien des efforts, nous avons réussi, non seulement dans la Province, mais dans les autres parties du Canada, à obtenir la création d'un système de gouvernement local qui reflète bien notre mentalité et nos aspirations: c'est-à-dire que nous pouvons nous gouverner nous-mêmes, suivant le mode démocratique le plus apprécié et dans lequel soufflent le meilleur vent de la liberté.

L'Union des municipalités de la province de Québec, depuis plusieurs années, fait un bon travail et les représentants des municipalités, soit rurales, soit urbaines, qui assistent à ses réunions, ne peuvent que bénéficier eux-mêmes considérablement de tout ce qu'elle y entend, et leurs administrés ne peuvent aussi qu'en retirer de grands avantages.

Nul ne saurait posséder toute la science municipale ni connaître la jurisprudence municipale, et encore moins être en état d'interpréter fidèlement l'esprit des législateurs dans tous les articles du code. C'est pourquoi toute réunion où l'on cause de ces choses ne peut que dissiper certains usages et faire apparaître cette lumière qui, dit-on, jaillit toujours du choc des idées. Mais l'Union des municipalités de la province de Québec a voulu faire davantage. Une réunion par année, c'est déjà quelque chose de bien, mais communiquer chaque mois avec tous les conseils municipaux pour leur fournir maints renseignements et faire connaître ce qui se passe dans le monde municipal, voilà, me semblait-il, un grand pas de plus fait dans la bonne voie, et c'est pourquoi tous ceux qui s'intéressent à cette question d'administration municipale ne peuvent que se réjouir de la décision prise par l'Union et des moyens qu'elle emploie pour obtenir la réalisation de cette belle pensée.

Mais je tiens encore à signaler une autre initiative de bon aloi et qui ne peut qu'intéresser nos conseils municipaux, parce qu'elle leur fournit l'occasion de se renseigner sur bien des points, quasi sans frais et sans effort.

Je veux parler des réunions de comités, organisées depuis quelque temps par le sous-ministre des Affaires Municipales, M. Oscar Morin, avec l'autorisation du ministre des Affaires Municipales, l'honorable M. L.-A. Taschereau. Déjà quatre réunions du genre ont eu lieu: la première a groupé les représentants des conseils municipaux du comté de Lévis; à Québec; la deuxième convoqua à Montréal, les délégués des conseils municipaux de Chambly; la troisième avait invité, aussi dans la métropole, les maires, les conseillers et les secrétaires des comités de Laprairie et de Verchères; la quatrième, tenue à Saint-Hyacinthe, réunissait les intéressés des comités de Saint-Hyacinthe et de Baxot.

Cette politique va se poursuivre dans chacun des comités de la province de Québec. Le sous-ministre des Affaires Municipales, accompagné de ses inspecteurs-vérificateurs, fournit aux congressistes de nombreux renseignements sur le "Code Municipal" et l'interprétation de certains articles, de même que sur la façon d'administrer sagement et prudemment les finances municipales. Les inspecteurs sont là pour fournir maints renseignements et faire toucher du doigt, d'une façon plus précise, parfois, à cause de leur expérience, les bobos dont souffrent certaines municipalités au point de vue administration. Le tout se fait avec discrétion, sans discrimination envers qui que ce soit, puisque l'on vient offrir aux conseils municipaux de l'assistance, de la collaboration, sans raideur, ni paroles qui pourraient froisser.

Voilà une belle initiative dont je félicite chaudement qui de droit et qui produira, j'en ai la conviction intime, de très bons effets, avant peu de temps.

Le "Code Municipal" n'est peut-être pas bien compliqué, mais encore faut-il bien le connaître, et comment peut-on exiger que les conseillers qui ne font à bien dire que peser au conseil municipal, aient le temps de l'approfondir. Le secrétaire lui-même, quel que soit son stage, est rarement un homme de loi, et c'est pourquoi il se trouve bien des coins ignorés par lui dans la forêt des nombreux articles du "Code Municipal". Or, les réunions organisées sous les auspices du département des Affaires Municipales ont pour but d'exposer clairement différents articles du "Code Municipal" et de prémunir les conseillers contre certains dangers dans lesquels ils pourraient tomber si on négligeait l'éclaircir la route pour eux. Nous formons des vœux pour que, à toutes ces réunions convoquées par le sous-ministre des Affaires Municipales,

les conseillers, de même que les officiers municipaux se rendent en grand nombre pour étudier en commun les problèmes qui relèvent de l'administration municipale.

Et, comme le déclarait lui-même le sous-ministre des Affaires Municipales, il n'est pas toujours aisé de jeter de la clarté sur certaines questions, puisque, dans bien des cas, les conseillers ou les secrétaires apportent leur quote-part de connaissances, dont toute la communauté peut bénéficier.

Ajoutons que ces réunions sont supplémentées, grâce à la bienveillance du sous-ministre des Affaires Municipales, de certains officiers du Service Provincial d'Hygiène et du Bureau provincial des Statistiques, qui viennent exposer aux congressistes un couplet de problèmes relevant de leur administration respective.

Je n'ai pas à faire de réclame pour le Service Provincial d'Hygiène, puisque M. le Dr E.-M.-A. Savard, inspecteur en chef du Service d'Hygiène et M. Théodore-J. Lafrenière, inspecteur sanitaire en chef, du même service, viennent parler ou écrire pour eux-mêmes, s'ils le veulent, et je serais très heureux qu'ils le fissent, car tous deux sont des spécialistes dans leur matière particulière.

Quant aux sujets traités par le chef du Bureau des Statistiques, dans ces réunions, je crois qu'ils ont de l'intérêt pour les officiers municipaux, parce que la statistique municipale, de même que la statistique agricole, ne saurait léser un conseiller municipal indifférent, étant donné que, sur 1,358 municipalités, l'on en compte 1,247 rurales. Or, le Chef du Bureau des Statistiques traite de sujets qui touchent de près l'administration de nos municipalités rurales, et c'est pourquoi celui-ci sera toujours heureux d'y rencontrer nombreux, à chaque réunion, les conseillers municipaux et les secrétaires, afin que ceux-ci assistent, dans la mesure de leur pouvoir, et moyennant rémunération, pour le plus grand bien et le bénéfice des habitants ou des administrés de ces différentes municipalités rurales.

Sur un bateau, un jeune homme parie religion et déclame contre elle, ayant sans cesse à la bouche les mots de fanatisme et de préjugé. Un prêtre l'interrompt: "Jeune homme, veuillez me dire ce que vous entendez par préjugé?" Naturellement le jeune homme barbouillé n'était pas capable de définir le mot préjugé. Le prêtre vint à son secours: "J'entends par préjugé une opinion témérement conçue sans preuve ni examen. Est-ce cela?" — Oui, c'est cela même. — Bien! Quel âge avez-vous? — Vingt ans. — Et moi j'ai 61 ans, et j'en ai consacré plus de 40 à l'étude de la religion. Or, que de nous deux peut être un homme à préjugé, de vous qui n'avez peut-être pas consacré vingt heures à la religion, ou de moi qui l'étudie depuis 41 ans?" Pour toute réponse, le jeune homme porta la main à son front, roula sa moustache naissante, et jura: "Ma parole, quand même ne l'y prendrais plus."

Advertisement for 'Sirop Benson's Golden' featuring a decorative border and text: 'Vous aimerez ce Sirop! Essayez-le, froid ou chaud, avec les crêpes ou les gaufres. Il est non seulement délicieux, mais il est aussi très nourrissant et facile à digérer. Demandez notre Livre de Recettes GRATUIT de 72 pages. SIROP BENSON'S GOLDEN THE CANADA STARCH CO. LIMITED MONTREAL'

Advertisement for 'Combats de Boxe' at 'Theatre Imperial' on 'LUNDI, LE 15 MARS'. It lists several fights with boxers' names and weights, such as 'GEORGES LEBLANC, 168 lbs, MONTREAL, vs ARSENE CHAREST, 165 lbs, ST-JEAN'. It also mentions 'Admission \$1. - Dames 50c. plus la taxe. Arbitre: A. Roy. Juges: A. Chaput et J. B. Lapalme.'

Large advertisement for 'Dupuis Frères' celebrating their 58th anniversary. It features a central illustration of a building and text: 'Tout le Monde Vient de Partout Profiter des Plus Grandes Occasions d'Economies de l'Année chez Dupuis Frères'. It lists dates '1868' and '1926' and 'LUNDI 15 MARS et les Jours Suivants'. It also includes a table of prices for iron paths and a coupon for a catalogue.

Cartes professionnelles

Dr. J. EMILE PHANEUF
DES HOPITAUX DE PARIS
MEDECINE GENERALE
Specialite: Tuberculose et Rayons X

Dr. J. A. DUSSAULT
CHIRURGIEN-DENTISTE
A Saint-Jean, tous les jours, de 9 heures A. M., a 6 P. M., au No 41 rue Saint-Jacques.

Docteur JULES BRAULT
de l'Institut Nazareth
et de l'Hopital Notre-Dame
Maladies des Yeux, des Oreilles, du nez et de la Gorge

Dr. GEORGES PHANEUF
CHIRURGIEN
Des Hopitaux de Paris
23 rue St-Jacques ST-JEAN
Telephone 322

LE BUREAU COMPTABLE
Lortie, Gauthier et Dufresne
Organisation et verification de Comptabilites commerciales, industrielles et municipales.

L. DESMARAIS
NOTAIRE
Successeur de T. Brassard et depositeur du greffe de J. U. A. Tremblay.

ARMAND BROUSSEAU
NOTAIRE ET COMMISSAIRE
Tél: Etude 498; Residence 488-f
Etude, 10 rue Saint-Jacques
Residence, 11 rue Champlain

J. AMEDEE BRIN
Notaire et C. C. S.
22a rue Saint-Jacques
Telephone Bell 142 SAINT-JEAN

ANDRE REGNIER
AVOCAT
No 34 rue Saint-Charles
Angle Jacques-Cartier
Tél. 269 SAINT-JEAN

POULIN & SABOURIN
AVOCATS
Stanislas Poulin, C. R. Ivan Sabourin
Etude: 22a Rue Saint-Jacques
Tél. Bell: Etude 142; Residence 263
B. Postale 423 Saint-Jean, P. Q.

P. A. CHASSE, C. R.
AVOCAT
20 rue Jacques-Cartier
SAINT-JEAN, P. Q.
Telephone: Bureau 190, Residence 130

JACQUES CARTIER
AVOCAT
33 rue Saint-Jacques
SAINT-JEAN QUE
Tél. Bell 261 Casier postal 121
Avocat de la cite de Saint-Jean

ETIENNE GUILLET
Professeur de Piano, d'Orgue et d'Harmoine
(Membre du conservatoire National)
Leçons donnees a domicile ou a son Studio.
7 rue Saint-Charles SAINT-JEAN

Dr. W. H. MONET
CHIRURGIEN-DENTISTE
CONSULTATIONS: 9 a 12 hrs. a. m. 1 a 5 p. m. 7 a 8 p. m.
88 rue Richelieu - SAINT-JEAN

Dr. V. J. LEVASSEUR, B. C. D.
CHIRURGIEN-DENTISTE
Tél. Bell 352
110 Rue Richelieu St-Jean

Dr. Georges Gervais, B. C. D.
CHIRURGIEN-DENTISTE
22 rue Champlain - St-Jean, P. Q.

Dr. ARMAND GERVAIS
L. C. D.
CHIRURGIEN-DENTISTE
CONSULTATIONS: 9 a 12 hrs. a. m. 1 a 5 p. m.
92 rue Richelieu - SAINT-JEAN

Dr. LEBLANC
DENTISTE
BEDFORD, Que.
Dr. OSCAR LABERGE
Ex-Interne des Hopitaux
Hotel-Dieu et St-Paul de Montreal
Consultations:
Iberville, 9 a 11 a. m. 7 a 9 p. m. Tél. 25

Dr. J.-A. Viau, Prop.
6 rue Saint-Georges, SAINT-JEAN
Pension pour chevaux et chiens
Traitements des plus modernes
Boite Postale 191 Telephone 248

DOULEURS de la VESSIE
Santal Midy
Procurez-vous le véritable
Assurez-vous du mot "Midy"
Dans toutes pharmacies

HUIT MOIS AU LIT, MALADE

Après avoir pris le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, elle fait tout son travail et engraisse

Melfort, Sask.—"Je souffrais de maux internes, maux de tête et fortes douleurs dans le dos et les côtés, j'étais si malade que je ne pouvais m'asseoir, et durant huit mois, j'ai été constamment couchée. Une tante vint me voir pour m'aider, car je ne pouvais soigner mon bébé ni faire mon ouvrage. Elle me dit d'essayer le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, et après en avoir pris deux bouteilles, je pouvais me lever et m'habiller seule. J'ai aussi pris le Remède de Lydia E. Pinkham pour le sang. Quand j'ai commencé à prendre le remède, je ne pesais que 78 livres, et je pesé deux fois autant maintenant. Lorsque je me sens indisposée ou fatiguée, je prends une autre bouteille du Composé Végétal. Je le trouve excellent pour les affections féminines, et j'ai recommandé à mes voisines. Je serai heureuse de répondre aux lettres de demandeurs de détails sur votre remède." — Mme William Ritchie, Casier 456, Melfort, Saskatchewan.



Le poisson augmente encore cette semaine en face de l'augmentation de la consommation mais il n'est pas probable que le commerce se fasse plus actif avec cette augmentation. Il nous est permis de signaler tel que les prix sur le poisson sont fort élevés et il est curieux d'en venir à une telle conclusion dans un pays comme le nôtre qui possède des pêcheries sans égales dans le monde entier. La volaille reste aux mêmes prix avec peu de demandes.

Commerce

EPICERIES ET PRODUITS ALIMENTAIRES

Les fortes tempêtes de neige que nous avons eu au cours de la semaine ont fort retardé le commerce dans les communautés rurales mais pour ce qui en est des commandes de la ville, le commerce en général est demeuré actif. Par contre, les changements de prix ne sont pas nombreux et la tendance générale est vers la stabilité.

Dans les conserves alimentaires, que ce soit viandes, poissons ou légumes, l'on n'enregistre pas de changement cette semaine quand aux prix. La demande est plus forte pour les légumes et les fruits. Les conserves de poissons, comme bien l'on pense à cette saison, sont fort demandées. Par contre les conserves de viandes subissent le ralentissement de la demande coutumière à cette saison.

Les grains restent sensiblement aux mêmes prix comme du reste les farines et les engrais. Pour le moment le marché est fort troublé par des hausse et des baisses successives. L'on ne peut dire encore ce qu'il en résultera au cours des semaines prochaines.

Les céréales préparées et mises en paquets sont toujours l'objet d'une forte demande et de ce côté l'on ne marque pas de changement dans les prix. L'on croit de plus en plus que les prix actuels resteront pour un bon moment quoique l'on ne puisse pas réellement affirmer un tel état de choses. Le marché du thé retient encore bien l'attention des commerçants mais les prix ne sont pas encore changés quoique la tendance générale du marché soit vers la hausse.

Pour le café, le marché continue d'être assez fort pour maintenir le prix à leur niveau actuel mais les changements sont rapides sur les marchés primaires et l'on sent une certaine incertitude sur le marché local. Les commandes actuelles sont plutôt pour les approvisionnements absolument nécessaires à la demande et chacun se montre circonspect dans ses achats.

La semaine a marqué une amélioration dans le marché des fruits secs. Malgré tout, les différentes variétés restent pratiquement aux mêmes prix si l'on excepte les pommes évaporées qui subissent une diminution appréciable ce qui aura pour effet sans aucun doute d'améliorer encore la demande.

Les noix et les amandes restent toutes aux mêmes prix et l'on ne s'attend pas à des changements bien conséquents d'ici quelque temps.

Les sucres se vendent toujours aux mêmes prix. L'on n'attend pas de grands changements pour tout de suite mais l'on ne sait et les prix se maintiendront longtemps.

La mélasse continue de recevoir une bonne demande. Les prix sont sensiblement les mêmes.

Les sirops de maïs se vendent toujours bien et les prix ne changent pas. Les produits de l'érabie ne sont pas encore bien sur le marché mais on espère voir le commerce augmenter sous peu grâce aux arrivages nouveaux.

Rien à signaler dans les épices. Les fruits frais comme les oranges, les pamplemousses, les pommes continuent d'avoir une bonne demande. L'on commence à vendre les ananas à prix plus modérés. Les poires augmentent encore, tandis que les bananes diminuent.

Parmi les légumes frais, l'on remarque toujours les prix élevés mais ceci n'a rien d'étonnant car les arrivages ne sont pas des plus forts à cette saison et viennent tous de l'étranger.

PROVISIONS

Le marché du beurre s'est bien maintenu en face de la forte demande et les prix n'ont pas été changés.

La demande pour le fromage n'est pas aussi forte que l'on aurait pensé tout d'abord par ces temps de jours maigres. Néanmoins, le commerce est encore assez occupé pour justifier une certaine fermeté dans les prix.

Pour ce qui en est du commerce des oeufs, la tendance est très ferme et l'on remarque que nos importations augmentent car les arrivages sont

fort peu nombreux des localités environnantes. Les prix augmentent en conséquence de la force de la demande et le commerce dans cette ligne est des plus actifs.

Les viandes fraîches restent pratiquement aux mêmes prix avec tendance à la fermeté.

Les viandes cuites et salées ont également une tendance très ferme et l'on croit que les prix se maintiendront si toutefois ils n'augmentent pas. L'on croit toutefois que pour activer encore la demande on fera des prix plus faciles sur le jambon pour les commandes de Pâques, mais si cette mesure prend forme, elle ne durera que le temps d'égaler le gent.

Les graisses restent toujours aux mêmes prix avec une demande moyenne pour les pures comme pour les composées.

Le poisson augmente encore cette semaine en face de l'augmentation de la consommation mais il n'est pas probable que le commerce se fasse plus actif avec cette augmentation. Il nous est permis de signaler tel que les prix sur le poisson sont fort élevés et il est curieux d'en venir à une telle conclusion dans un pays comme le nôtre qui possède des pêcheries sans égales dans le monde entier. La volaille reste aux mêmes prix avec peu de demandes.

FERRONNERIES ET PEINTURES

Dans les ferronneries, l'on se prépare activement au commerce d'été qui si l'on en croit les prévisions devrait être considérable. Il nous faut remarquer que le commerce jusqu'à présent cette année fut loin d'être ce que l'on pensait mais toutefois il y a déjà amélioration sur les années passées et l'on croit que le printemps et l'été verront les commandes augmenter considérablement.

Les prix sur les différents articles qui constituent cette ligne sont inchangés cette semaine et l'on ne prévoit pas de changement important d'ici quelque temps.

Pour la peinture, le fort montant de construction que l'on entreprend à Montréal fait prévoir une bonne saison.

Pour le moment le commerce dans cette ligne est assez tranquille mais l'on est à la veille de recevoir les commandes d'assortiment pour le printemps dans les communautés rurales. Il n'y a pas de doute que la demande sera forte car les "habitants" ont cette année de l'argent et feront le grand ménage de leur maisonnette.

L'on s'attend donc à une forte demande.

NOUVEAUTES

La distribution des marchandises sèches se poursuit tranquillement mais le commerce est encore loin d'être aussi actif que l'on prévoyait au commencement de l'année. Nul doute que les déménagements qui vont commencer bientôt amèneront un peu de vie dans certaines lignes.

Pour ce qui en est de la confection, le travail ne manque pas mais il n'est pas des plus profitables. Les ateliers sont passablement occupés mais l'on remarque une baisse comparativement à l'année dernière. Il ne fait aucun doute que les modes actuelles pour les femmes sont une des causes de la baisse dans les bénéfices.

Le commerce du cuir fait son petit chemin tandis que dans l'industrie de la chaussure l'on attend toujours une amélioration.

UNE CORDIALE RECEPTION A CHICAGO

Le très révérend C. J. Quillie, secrétaire général du Congrès Eucharistique de Chicago, adressé récemment au président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, une nouvelle lettre dans laquelle il exprimait toute la satisfaction des autorités diocésaines de Chicago pour la décision prise par notre société nationale d'organiser une vaste délégation canadienne-française pour le Congrès.

On a aussi reçu avis, à la Société, que deux grandes hôtelleries de Chicago allaient mettre des chambres supplémentaires à la disposition des congressistes pendant la durée des grandes manifestations qui se dérouleront dans la métropole américaine. C'est dire que ceux qui feront le voyage sous les auspices de la Société seront assurés de tout le confort voulu. L'on sait que des arrangements ont été faits avec la Compagnie du Pacifique Canadien pour le transport. Celle-ci s'est engagée à mettre l'un de ses trains de grand luxe à la disposition des pèlerins et de leur donner, pour le voyage, tout le confort possible.

Au secrétariat général de la Société, à Montréal, on vient d'ouvrir un bureau spécial sur lequel figure un représentant du Pacifique Canadien qui se tient à principalement pour fournir tous les renseignements possibles sur le voyage organisé par la Société Saint-Jean-Baptiste.

Les adhésions et inscriptions commencent déjà à arriver en nombre assez considérable, pendant que de toutes les parties du pays, affluent des demandes de renseignements. Un message cordial de la Nouvelle-Ecosse exprime même son intention de former un groupe de ses compatriotes qui feraient le voyage avec la Société Saint-Jean-Baptiste.

On annonce que les pèlerins seront munis de cartes et brochures spéciales qui leur permettront de se renseigner sans difficultés durant leur voyage. Chacun d'eux sera aussi pourvu d'une insignie aux armes de la Société, de sorte que l'on pourra ainsi mieux se reconnaître et se tenir en groupe.

Des dispositions spéciales ont été

prises pour assurer un voyage facile de Chicago à Mandelien, lieu où se déroulera la mémorable procession eucharistique. Mandelien est situé à une quarantaine de milles de Chicago. L'endroit porte le nom du distingué cardinal de Chicago, qui y a érigé un vaste séminaire, tout entouré de pélouses et de lacs artificiels. Le voyage est compris dans le prix fait aux pèlerins de la Société, tout comme la visite de la ville de Chicago en automne, d'ailleurs. Cette dernière visite, qui se fera dans de confortables automobiles et durera trois heures, révélera aux voyageurs le merveilleux développement d'une des plus grandes cités du continent et dont les fondateurs furent des Français de la province de Québec. Nos compatriotes établis dans l'Illinois feront aussi un accueil chaleureux et fraternel aux voyageurs de la Société Saint-Jean-Baptiste. La Société a déjà reçu de l'Illinois nombre de lettres qui font bien augurer de cette réception.

POUR EMBELLIR LES ABORDS DE SES GARES

Désirant conserver son titre de "chemin de fer-jardin", le Pacifique Canadien, par l'intermédiaire de son Comité des Fleurs, va bientôt commencer la distribution des graines multiples et des arbustes de tous genres, qui l'été prochain, décoreront les abords des milliers de gares disséminées sur le parcours du réseau de la Compagnie, de Saint-Jean, N. B., à Vancouver et Victoria, sur les côtes de l'Océan Pacifique.

Cette distribution a déjà été commencée l'automne dernier, alors qu'un grand nombre de jeunes plants qui doivent être mis en terre l'automne, furent expédiés aux agents. Ceux-ci attendent maintenant que la disparition de la neige, pour se couvrir de feuilles et de fleurs.

Vers le milieu de mai, des milliers de jeunes arbustes seront encore envoyés aux agents, sur toute l'étendue du ré-

seau, en même temps qu'une foule de plantes vivaces. La mise en terre et l'entretien de ces plantes exigent une somme d'attention assez considérable de la part des agents de gares, mais ceux-ci ne négligent rien pour obtenir les meilleurs résultats avec les moyens mis à leur disposition par la Compagnie.

Pour ce qui est des graines, la distribution se fait dans des enveloppes que le Comité adresse à tous les agents vers la fin de mars. Chacune de ces enveloppes contient une grande variété qui servent à obtenir les plus jolis effets de décoration, non seulement aux alentours des gares, mais aussi de leurs dépendances, des réservoirs, des entrées, des usines, etc. Et c'est ainsi que ceux qui voyagent sur les trains de la Compagnie, sont charmés par l'aspect riant des endroits où ils s'arrêtent en cours de route.

Le travail que nécessite la préparation et l'entretien de ces jardins n'est pas obligatoire et chacun est parfaitement libre d'agir à sa guise sous ce rapport. Mais l'intérêt manifesté pour ce mouvement, dès son début, par la très grande majorité des agents de gares, indique que ces derniers y trouvent un sain amusement après leurs heures de travail.

L'émulation que le Comité a eu cultivée en accordant des récompenses à ceux qui obtiennent les plus beaux résultats, contribue aussi à stimuler l'entretien de tous. Une coupe offerte par le gérant-général de la Compagnie, comme premier prix, et d'autres récompenses données par les surintendants-généraux et surintendants de divisions, ne sont pas sans exciter la convoitise des concurrents.

A l'heure actuelle, malgré que la neige couvre encore partout le sol, l'on commence déjà à songer à la préparation des jolis jardins que les voyageurs pourront admirer l'été prochain sur le parcours des lignes du Pacifique Canadien. Dès que le soleil

Un vrai craquelin de blé entier TRISCUIT fait des mêmes ingrédients que le Shredded Wheat Biscuit Pressés sous forme de gaufre Croustillant, Délicieux

aura suffisamment asséché la terre, graines et plantes lui seront confiées, et l'on verra bientôt ensuite se couvrir de fleurs multicolores et d'agréable verdure les abords des gares.

Une grande dame, sœur d'un saint religieux, allait mourir. Elle avait deux filles, l'une religieuse, l'autre mariée. Le genre se trouvait auprès de la mourante. Elle dicta son testament et partagea également l'héritage entre ses deux filles. "Maman, dit le genre, vous donnez la moitié à ma belle-sœur?" Elle, très noble, releva la tête: "Croyez-vous, dit-elle que mon genre Jésus-Christ ne vous vaud pas?"

Au siège de Strasbourg, une Soeur de charité est coupée en deux par un éclat d'obus, au moment où elle se penche pour secourir un blessé. Une nouvelle Soeur se précipite: "Retirez-vous, lui dit un officier avec une feinte brusquerie, vous le voyez, votre place n'est pas ici. — Pardon! fit-elle en souriant; vous connaissez le proverbe: Quand un carreau est cassé, on en met un autre à la place."

Un vieux soldat, pendant que toute sa famille fondait en larmes à la profession de sa fille, disait à l'un de ses amis, étonné de sa sérénité: "Comment veux-tu que je pleure, quand Jésus-Christ devient mon genre?"

Un brave chrétien demande à quelqu'un: "Où élève-t-on votre fille?" Dans une école laïque et neutre, répond fièrement le citoyen. — Pardon, réplique le premier, je vous demande où on l'éduque, je ne vous demande pas où on l'abaisse."

SI SCHILLER perdit un instant la foi naïve que sa mère lui avait inculquée, lorsque, placé entre lui et Christophine, sa sœur, elle leur expliquait l'Evangile du jour, le dimanche, en les conduisant à l'église, c'est qu'il passa du bourg de Marbach à l'école dite de Charles, à Wurtemberg, où il paya, par le malheur de beaucoup douter, l'avantage d'apprendre peu de chose.

SAINT-BEUVE: "Regardez ceux qui n'ont pas connu Jésus-Christ. Regardez-les à la tête et au cœur: Il leur a manqué quelque chose."

"Je vous félicite du fait que votre maison est réellement bilingue"
CECI nous a été écrit dernièrement par un négociant bien connu, et en même temps hautement considéré dans la province de Québec.
Nous avons grandement apprécié ce compliment, parce que celui qui l'a énoncé est un homme dont la bonne opinion, nous croyons, est partagée par tous les citoyens de la province de Québec, qui ont observé que nous nous sommes toujours efforcés de les servir fidèlement.
Les nombreuses annonces concernant la Poudre à Pâte Magique, la Lessive Gillett, les Galettes de Levain Royal, et les autres produits Gillett, sont faites aux Canadiens de langue française, tout aussi bien qu'à ceux de langue anglaise.
Pour nos annonces destinées à la province de Québec, nous employons des Canadiens dont la langue maternelle est le français. Non seulement ils parlent et écrivent en français, mais ils pensent en français—un fait très important.
Il arrive, parfois, que nos rédacteurs français se trompent dans une expression, mais qui est infaillible dans l'emploi d'une langue? Dans la plupart des occasions, cependant, nous avons raison de croire que nos annonces sont non seulement claires et concises, mais rédigées de manière à être agréables aux oreilles les plus sensibles. Que nos efforts sont appréciés, est amplement prouvé par l'énorme vente dont jouissent nos produits dans la province de Québec—vente si grande, qu'elle fournit de l'emploi lucratif à une armée de citoyens de cette province. Il est donc vrai que cette compagnie est une institution importante dans la province de Québec, ce qui en fait ipso facto une maison de la province de Québec.
La Cie. E. W. Gillett Ltée.
TORONTO, CANADA
Succursales: VANCOUVER - WINNIPEG - OTTAWA - MONTREAL - QUEBEC
Fabricants:
POUDRE A PATE MAGIQUE
LESSIVE GILLETT, GILLEX
GALETTES DE LEVAIN "ROYAL"

REPETITION par HECTOR CHARLAND et sa troupe.

A la demande du public, il y aura répétition de l'intéressante comédie en 3 actes, intitulée

"LES PETITS OISEAUX" de Labiche,

avec entr'actes nouveaux; un prix de présence sera donné.

Lundi, le 22 Mars, à 8.45 p. m. au THEATRE IMPÉRIAL. - Sièges Réservés, 50 sous.

Le même programme, exécuté le 8 mars au Théâtre Impérial, sera répété, ce qui donnera satisfaction aux centaines de personnes qui n'ont pu y assister. Les recettes seront également pour l'Orphelinat Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus, de cette ville.

Retenez vos billets dès maintenant, au presbytère ou à la Pharmacie Giroux et Poulin, angle Saint-Jacques et Champlain.

LE CREDIT

Corollaire de l'article publié jeudi dernier, ayant pour titre: "Protégeons le commerce local". Après avoir précisé un système de contrat officiel, exécutoire d'un seul côté par rapport aux ventes importantes à forte montante, sans suite soutenue de même clients ou achats. Il m'importe de mettre à point ce qui est par opposition le crédit dans les ventes journalières à continuité de même clients et achats.

L'induction étant mon faible, j'en use largement.

Lorsque vous faites une transaction bancaire, bancaire ou autre, vous ne pouvez vous dispenser de la reconnaissance, vous honorez vos billets, etc. Y aurait-il quelques inconvénients insoupçonnés à honorer des factures? Je ne vois pas pourquoi. On se refuse à reconnaître ses dettes? Si ON les a contractées librement. Si ON avec des petites sous fait bien des gros sous, d'autres ON avec des petites montantes obtiennent de grosses additions. Que diriez-vous d'un Monsieur Telquiel qui devrait \$39.00 de pain ou de broches et ne voudrait rien payer? Que diriez-vous d'un compte qui traînerait 54 mois et qui pourrait être payé sur l'heure si celui qui le doit le voulait.

Que diriez-vous de gens (bien intentionnés) qui vous font trotter de par la ville en tous sens, perdre votre temps, éprouver votre patience angélique, ne vous gratifient que d'aumônes insignifiantes, et souvent de rien qui vaille.

Que penser de gens qui se trouvent inutiles quand vous refusez avec justice de leur avancer et qui vous insultent chez eux lorsque vous étant laissé attendre leur leur avez avancé et demandez quelque acompte.

Que dire de commerçants qui se croient contraints de majorer le prix des marchandises aux clients qui achètent argent sonnante à seule fin aimable de se rattraper de ceux qui les font trop ou... pour toujours attendre. Que dire donc d'un client qui dit et pense, je dois, j'y dois, c'est vrai, mais son compte, il peut se le fier... quelque part.

Honorables lecteurs, indépendants dans votre intransigeance, je vous respecte et vous me comprenez. Dans le domaine des faits accomplis renouvelables tous les jours, je dois être avec vous aussi franc que réaliste. Nul ne peut nier l'évidence. N'éternue après tout, que celui qui en éprouve par cessation de chatouillement le besoin de le faire.

Si, tout commerçant sensé (tous le sont), imbu de progrès, ennemi de la routine à lui imposée par les circonstances. Si tout commerçant n'avait physionomie distincte hivernale et estivale. Si sa fièvre de vendre à tout prix, ne le poussait pas à s'inquiéter de ce que vend le concurrent proche ou lointain. Si le civisme en lui n'était étouffé par des considérations anormales appétentes exagérées, l'idée enflée de supériorité sur ses semblables, orgueil dédaigneux de ce qui n'est pas moi important, désir de se surfaire dans l'opinion publique, au-tant de maux, de défauts trop apparents ennemis latents de toute source active et productive qui doivent disparaître. Le progrès du commerce requiert l'organisation, la coordination dans les affaires et autant que faire se peut de l'entente entre gens ayant besoin les uns des autres.

Le client ne fait pas confiance aveuglément, le marchand lui est trop intelligent et honnête pour refuser sa confiance, il la prodigue souvent à des gens qui peuvent l'acheter lui et son fonds, mais cependant oublieux de le payer. Ce n'est pas parmi les gens qui ne savent ni A ni B qu'il y a le plus d'articles l'appâtés, ne voulant pas aller plus profondément dans mes pensées, j'estime que tout intéressé peut me lire.

Ce n'est pas pour mon "pauvre moi" que j'écris, ni pour quelque chimérique but inavoué, pour tous et chacun. Je suis le complément indirect à la chose, nullement intéressé, insignifiant personnage, je suis à même d'entendre, parler et agir. Je suis et veux être inconnu, si l'écrit a le mérite de vivre et de s'imposer à l'attention. Je désire que l'auteur ait de l'oubli tout le loisir.

Revenons au sujet, je suggère à mon idée, ce qui serait pratique, méthodique, simpliste à justifier toute vente à crédit.

Est ce que ce serait une cause de craque ou de tribulation de posséder en propre une clef de plus à votre troussseau, lors même que cet objet pas plus encombrant qu'un clef n'en serait pas une? Non, n'est-ce pas? Le commerçant s'occuperait-il beaucoup de frais supplémentaires à tenir ses factures qu'il remplit unies à celles

que reproduit son papier carbone. Pour que, en d'autres termes, quand il vend à condition à son magasin ou à domicile, ses ventes soient enregistrées sur ses carnets à souche et en double à la disposition du client.

Le client vient d'acheter, sort son troussseau volumineux ou non, choisit un instrument qui en l'occurrence représente une lettre et un chiffre en composé enroulé (ou similaire) imprimé à sec sur la facture de mine, pour reproduire par transparence à l'aide du papier carbone son apostille sur la facture seconde, laquelle doit rester au registre, de ce fait une facture serait reconnue.

A ceux qui s'opposeraient à cette mesure pour des raisons illusoires, je dirai: une clef de plus ou de moins ça ne fait rien, les gros troussseaux, portés sur soi bien apparents, sont d'un chic très à la mode! le caoutchouc ne trouve pas les poches.

La clef de la porte du voisin ne fait pas à votre porte (et ainsi de suite), donc s'il est facile de multiplier à l'infini ces instruments il en sera de même pour les emprunts.

Vous ne perdez pas plus souvent cet objet, que vos clefs, votre paye, votre pipe ou votre porte-monnaie. C'est en application n'est ni plus ni moins qu'un contrat que vous opérez à deux parties, acheteur et vendeur, l'ayant reconnu, il ne doit plus avoir de sujet de friction entre contractants.

Une facture égarée, momentanément ou pour d'autres raisons, refusée pour paiement, si le client a reconnu son dû, ne sera pas refusée invalide au paiement. Une foule de discussions sans issue et de malentendus seront évitées de la sorte. Il va sans dire que cette façon d'opérer serait généralisée. En dernière extrémité seulement en cas de perte ou d'oubli, il y a deux alternatives à employer selon et après considération de la part de vendeur à client. Refus de vendre ou demande de signature. J'admets que cet instrument coûterait de 5 à 15 centes.

Ce qu'il faut rechercher, c'est en premier lieu la reconnaissance de tout compte au moment précis de l'achat ou de la livraison, sans atermolement d'apostillage.

Il n'y a rien de nouveau sous le soleil, cette façon de transiger ne serait qu'une parodie de "Sous Seing privé". Dans l'ancien temps des moulins à vent, à l'époque peu reculée où on ne savait pas encore transformer le bois en papier, on faisait des comptes sur le bois.

Le boulanger fournelleur attiré de clients sédentaires passait dans les compagnes, ayant suspendu à sa ceinture un nombre de bâtonnets correspondant à celui de ses clients, sur chaque bâton était un nom, chaque client chez lui en possédait un en propre à son nom.

A chaque vente, le boulanger se saisissait de 2 bâtonnets, le sien et l'autre similaire, les mettait côte à côte et à l'aide de son couteau faisait avec adresse un nombre de coches doubles correspondant au nombre de pains vendus.

Celui qui avec un art consommé faisait les plus petites coches avait le plus de clients, le moment de payer étant sans cesse reculé. Au moment du paiement, il s'élevait des contestations (il faut reconnaître que l'idée du marchandage est la gloire d'une bonne ménagère). Il fallait donc que les coches correspondissent exactement. Si par inadvertance un des bâtonnets avait glissé lors de l'opération, le client choisissait pour ne pas payer, et bien souvent, créancier et débiteur mitigeaient leurs doutes par un demi-paiement.

Estivant ma mesure assez simpliste pour être applicable, je n'ai pas cherché à savoir si le client est solvable, car cela c'est autre chose. Et cette chose, cette énorme chose, nécessite sans une ombre d'hésitation, l'entente mutuelle entre tous les commerçants. L'un indifférent, indissoluble, désirable, pour le bien de tous, j'irai même plus loin, en assurant que tous les commerçants doivent faire partie de leur chambre de commerce. Qu'ils doivent solidairement sans le concours ruineux de collecteurs de firmes étrangères, faire leur collection eux-mêmes, soit en déléguant un des leurs, s'ils ne sont pas individuellement certains d'être compris de leur clientèle (ou par d'autres moyens). J'estime qu'ils doivent se tenir et être tenus au courant de tout ce qui a trait aux dettes flottantes de leurs clients, afin de prendre tous les moyens justes, équitables et légaux de se défendre en connaissance des faits et de leurs causes.

C'est en ces termes que je conclus, payant comptant il ne faut pas qu'un client paye pour celui qui ne paie pas, au regard des fuites ou des pertes qui se produisent dans le négoce. C'est aux commerçants unis qu'il

appartient de prendre toute mesure pour s'assurer de la certitude d'un paiement.

Comme je l'ai déjà dit, je le redie: il se dépense inutilement sans profit pour personne, le besoin de lucre, les appétits de luxe, l'orgueil de paraître, exhaussant pour nous faire mieux choir. Une dépense trop dispendieuse pour nos moyens, une dépense superflue ou inutile, une chose achetée laquelle pouvait attendre, sont autant de dépenses hors besoin faites au détriment de l'indispensable et du nécessaire.

Le client en veut pour son argent, le vendeur a droit de supporter un profit raisonnable, la clientèle recherche des prix abordables qui ne seront obtenus que contre certitude de paiement.

Je me soucierai, votre et dévoué, VEDASTUS GAGNEPÉTTI.

TRIBUNE LIBRE

Monsieur L. O. Perrier, Directeur, "Le Canada-Français", Cher Monsieur,

Permettez-moi, monsieur le directeur, de réclamer quelques lignes de votre journal afin de répondre à cette invitation de M. Maurevert, concernant accusation envers le Club de Gouret Singer.

A l'avance, je vous remercie de cette générosité et vous prie de croire à l'expression de mes sentiments les plus distingués à votre égard.

Cher M. Paul Maurevert, En lisant le "Canada-Français" de la semaine dernière, j'y ai remarqué quelques-unes de vos mesquines et maladroites accusations envers le Club Singer, lequel malgré ce que vous en dites, je me suis toujours dit très fier d'être le secrétaire.

A ce titre, je me croie en devoir de répondre à ces malversations de votre part.

Avant de donner mes explications j'ai un très humble aveu à vous faire et j'espère que vous me pardonneriez cet écart. Par mégarde, j'ai fait erreur dans la lecture de votre article: Vous y placiez comme titre: "Il a Honte de son Nom". Je vous avoue franchement qu'avant de lire ces insinuations méconnaissantes aux vrais sports du gouret, j'avais cru que ce titre s'adressait plutôt au signataire puisqu'il n'avait pas eu le courage de signer son nom véritable. Je me suis aperçu que vous en étiez d'ailleurs très excusable puisque faisant preuve d'une si maigre étroitesse d'esprit sportif, il valait mieux pour vous de ne pas y placer votre autographe. Sans doute aviez-vous été mal renseigné, ou peut-être, préférez-vous ne pas l'être!!!

Vous connaissez donc de réputation le Club Singer, champion de la ligue de cette cité? Vous me surprenez! En maintes circonstances le club Singer aurait été flatté de se mesurer avec l'équipe du Collège.

Il me semble que ce serait injuste de ma part que vous causiez de l'ouïté, ou d'honnêteté, au point de vue sportif puisque vous vous sentez tant en méconnaissance le sens.

Distributeur pour "Pneus Firestone" "Maximum de milles par dollar" Se vendant à des prix déflant toute concurrence Appelez 651

Garage Viens Rue Richelieu - Saint-Jean Représentant de A. O. A.

Coût Minime de Transportation

AUTOMOBILE STAR

Les ingénieurs et les dessinateurs qui ont créé le nouveau Star, furent inspirés par les besoins de millions d'automobilistes pour un char de plus de capacité et d'une qualité supérieure à un prix plus bas.

Les nouveaux Modèles arriveront dans quelques jours.

Gaudet & Bryson

Station de Gazoline et magasin au No. 136 rue Richelieu, Saint-Jean Service de Garage 79 Rue Champlain.

Seuls distributeurs autorisés pour les Radios Atwater Kent.

Je dois porter à votre connaissance que le Collège Saint-Jean nous fit qu'une seule invitation d'aller jouer avec son équipe, mais infortunément, le Singer devant jouer à Farnham pour une même date, ne put accepter ce défi.

Tout le monde sait, à l'exception de vous, réfractaire, que le Club Singer gagna ses lauriers avec droiture, et inutile de dire qu'ayant conquis ce titre de champion de la cité de Saint-Jean, il aurait certainement pu le disputer avec les Messieurs du Club de Gouret du Collège de Saint-Jean.

Il est inutile d'allonger la discussion sur ce sujet, car la population de Saint-Jean, nous sait entièrement digne de sa confiance, et que malgré toutes adversités étrangères ou autres, elle n'aurait que du mépris pour ces mauvaises questions de basse jalousie ou d'inimitié révoltante.

Si je laissais courir ma plume, cher Monsieur Maurevert, je craindrais de sembler vous avoir pris à parti-prie, mais je voulais simplement vous expliquer, qu'en ignorance de cause, il vaille toujours mieux de ne pas se prononcer.

Sachant que vous n'êtes pas l'interprète attitré de l'équipe du Collège, j'essaie de vous confondre tout en priant le Collège, de croire à notre plus grande courtoisie à son égard.

Je suis tellement peu habitué aux pseudonymes, cher Monsieur Maurevert, que vraiment je ne puis faire autrement que signer mon nom véritable. Vous y semblez si peu habitué que sans doute demeurez-vous ébahi d'une telle audace.

Respectueusement à vous, cher Monsieur Maurevert. F. R. LEFEBVRE, Sec. Club de Gouret Singer.

C'EST LE TEMPS!

N'ATTENDEZ PAS LA PONTE DES NEIGES POUR FAIRE REPARER A NEUF VOTRE CHAR.

APPELEZ-NOUS MAINTENANT

et laissez-nous réparer votre automobile pour les premiers bons chemins. Nous avons en main les morceaux neufs pour réparation, et notre assortiment de morceaux de seconde main nous permet de réduire le montant de votre facture.

Appelez 651

Garage Viens Rue Richelieu - Saint-Jean Représentant de A. O. A.

Grande Ouverture des Modes du Printemps Promenade de Modèles Vivants et exposition des DERNIÈRES NOUVEAUTÉS dans le département de confections pour Dames. au 2ieme Etage; Robes, Costumes et Manteaux. MERCREDI et JEUDI, 17 et 18 Mars 1926, de 3 à 5 hrs. et 8 à 10 hrs. P. M. Chez J. A. LOMME & Cie. Magasin Départemental 120 Rue Richelieu, Saint-Jean, P. Q. TELEPHONE 101

Hello! Tel. 346 SIMPSON'S Hello! Tel. 743 Epicerie - Marché à Viandes et Bières 56 Rue Richelieu - Saint-Jean, P. Q. SPECIAL CETTE SEMAINE Avec un livre de thé naturel, régulier 60c pour 45c, nous vous vendrons 10 livres de sucre pour 64c. Rhubarbe Boite 2 lbs. 3 pour 25c Ananas Tranchés Boite 20c Soupe aux tomates Boite 2 Livres 10c Fèves Blanches 4 Livres 25c Biscuits Jelly 2 Livres 25c Klondyke 1 Livre 20c Fraises Smith Pot 1 Livre 20c Pruneaux 2 Livres 25c Tomates 2 Boites 25c Morue Salée La livre 9c Cocoa 2 Livres 25c Poires d'Hiver 1 Doz. 50c Pêches Boite 2 Livres 25c Lux 3 Boites 35c Veau devant La Livre 13c Tête en Fromage 2 Bols 25c Steak haché 2 Livres 25c Bovril Cordia Grande Bouteille 75c Kipper Snack 4 Boites 25c Jello McClaren 3 Boites 25c Haricot Extra fin Boite Soleil 24c Crème pour fouetter Boites 25c Biscuits 2 Livres 25c Ketchup 1 Bouteille 10c Blé-d'Inde 2 Boites 25c Sardines 4 Boites 25c Tapioca 2 Livres 25c Macaroni Vermicelle 2 Livres 25c Pommes Quart 40c Amandes La Livre 39c Biscuits Figues 1 Livre 20c Fèves au Lard 1 Boite 23c Saumon Rose 2 Boites 35c Old Dutch 2 Boites 25c Saucisse La Livre 15c Steak de Boeuf Haut côté 2 Livres 25c Petits Pois 2 Boites 25c Cornichons sûrs mélangés 2 Livres 25c Biscuits Soda 2 Livres 35c 1 Livre Café 50c

Toujours en mains, Céleri, Tomates, Echallottes, Salade, Concombre, Bananes, Oranges, Pamplemousses, Citrons. Donnez votre commande vendredi soir, et elle vous sera livrée avant 9 heures le samedi matin.

Nouvelles de Saint-Jean

NOTES SOCIALES

M. Charles LeSieur, de la maison LeSieur et Frère, est en voyage d'affaires, à Victoriaville. Mme A. J. Mulligan, née Laura Tétrault, de Prince-Albert, Sask., ses fillettes Reine et Cécile, en visite depuis quelque temps chez M. Félix Tétrault, de la rue Champlain, sont allées passer quelques jours chez Mme Arthur Trépan, de Coaticook. L'honorable Honoré Mercier, ministre dans le cabinet Taschereau, visitait, ces jours derniers, son fils Honoré, élève du collège Saint-Jean et actuellement malade à l'hôpital Saint-Jean. Nous espérons qu'un prompt rétablissement permettra au jeune Mercier de poursuivre ses études.

NOS RETRAITES PAROISSIALES

La retraite des dames de cette ville touche à sa fin, les exercices sont pleinement suivies et la parole sacrée religieusement écoutée. La semaine prochaine, ce sera le tour des hommes mariés. Les Révérends Pères Déziel et Bérard, dominicains, sont les éloquentes prédicateurs de notre série de retraites.

LE EUCHE DES TERTIAIRES

C'est mercredi soir, le 14 avril prochain, en la Salle du Marché, qu'aura lieu le grand eucbe que les Dames Tertiaires ont organisé au profit de l'hôpital Saint-Jean. L'organisation fut son plein et l'on est assuré d'une veillée intéressante. Les billets au prix populaire de 50 sous seront en vente bientôt.

AU COLLEGE SAINT-JEAN

Ce matin, à 8.25 heures, fut chanté au collège Saint-Jean, un service pour le repos de l'âme de M. J. A. Lévesque, regretté curé de Saint-Blaise. Un grand nombre de personnes y prirent part, entr'autres, M. le curé Desjardins, son remplaçant et quelques citoyens de Saint-Blaise.

NOUVEAU MAGASIN DE TABAC

Il nous fait plaisir d'annoncer au public que M. J. V. Maillois, vient d'ouvrir un nouveau magasin de tabac, cigares, bonbons, au No 21a Saint-Jacques, porte voisine de M. V. Moreau, photographe.

AGRANDISSEMENT DE L'HOPITAL SAINT-JEAN

Il est fortement question d'agrandir l'hôpital Saint-Jean, à tous les jours l'on se voit dans la triste obligation de refuser des malades. La visite de la Révérende Mère trésorière générale, la semaine dernière, serait un signe avant-coureur de ce projet d'agrandissement de notre hôpital, qui si habilement dirigé par les Révérends Sœurs Grises, acquiert de l'importance chaque jour.

M. LE SÉNATEUR BÉNARD

M. le sénateur Aimé Bénard, de Winnipeg, était en visite chez sa sœur, Mme Gédéon Prédette, ce jour dernier. M. Bénard revenait des funérailles de sa mère, Mme Aimé Bénard, qui eurent lieu mardi dernier, à Saint-Georges d'Henryville. M. le sénateur, richement établi à Winnipeg, a salué en notre ville, nombre d'amis et d'anciennes connaissances, à tous son passage causa un vif plaisir.

LE GOUËT

Samedi dernier, à la patinoire de l'A. A. C. C., eut lieu une partie de gouët, très contestée, entre le champion de la Ligue de la Cité de Saint-Jean, et le Richelieu. Ce dernier est sorti victorieux par un score de 3 à 2.

NOUVEAU PROPRIÉTAIRE

M. Léopold Benoit, a pris possession, ces jours derniers, de l'hôtel Richelieu, situé coin Richelieu et Saint-Charles. Le public voyageur, les touristes, les pensionnaires, en un mot toutes les personnes qui auront à réclamer les services de cet établissement sont assurées de recevoir pleine et entière satisfaction. La pension est chère, les chambres soignées et les commodités sont nombreuses, le tout à des prix populaires.

CHEZ LES CHEVALIERS DE COLOMB

Ce soir, aux salles des Chevaliers de Colomb, il y aura assemblée annuelle du club Colomb. L'on procédera à l'élection des nouveaux directeurs, et le compte de l'administration de l'année terminée le 28 février dernier, sera rendu. La date de cette assemblée sera convenue avec celle de l'installation des officiers et le député de district, M. Alphonse Vénu, du conseil Santa Maria, de Saint-Lambert, y prendra part. En foule, ce soir à 8 heures, au conseil 1145.

LE GLOBE

Le "Globe" adresse des compliments à l'hon. M. Lapointe. Il considère que le "leader" par intérim du gouvernement a fait preuve de tact et d'habileté. "M. Lapointe, dit-il, jouissait de l'estime de Sir Wilfrid Laurier qui lui sert de modèle. Si celui qui fut un exemple de dignité et de chevalerie dans l'ancien parlement, était témoin de la conduite de son élève, il en serait particulièrement flatté. M. Lapointe est à la hauteur de son ancien chef. Et le pays ne manquera pas de le reconnaître."

LE GLOBE

Le 6 mars 1926 a été baptisée, en la paroisse Notre-Dame Auxiliatrice, Marie-Simonne-Fernande, née le 3 courant, fille de M. Eugène Raymond, mécanicien et de Alberta Renaud, de cette paroisse. Le parrain a été M. Florida Raymond, et la marraine Léa Desjardins, son épouse.

NAISSANCES

Le 5 mars 1926, a été baptisée Marie-Claire-Lucie-Louise, née hier, fille de M. Louis-Philippe Granger, laitier, et de Eglantine Bélanger, de la paroisse Saint-Jean l'Évangéliste. Le parrain a été M. Eugène Granger, et la marraine Rosina Hébert, son épouse.

Le 6 mars 1926, a été baptisée Marie-Thérèse-Gisèle-Françoise, née le 17 février, fille de M. Gaston Canlan, chimiste, et de Thérèse Masquellier, de la paroisse Saint-Jean l'Évangéliste. Le parrain a été M. François d'Assise Saint-Jean, commis, de Saint-Vincent-Ferrier, Montréal, et la marraine, Thérèse Genillon.

Le 7 mars 1926 a été baptisé J.-Gaston-Léo, né hier, fils de M. Léo Allen, cantonnier, et de Annette Rhéaume, de la paroisse Saint-Jean l'Évangéliste. Le parrain a été M. Joseph Rhéaume, et la marraine Délla Glada, son épouse, de cette paroisse.

Le 8 mars 1926, a été baptisé Joseph-Philippe-Lionel-Rémi, né ce jour, fils de M. Samuel Gaboriault, dit Lapalme, journalier, et de Anna Dion, de la paroisse Saint-Jean l'Évangéliste. Le parrain a été M. Joseph Gaboriault, journalier, et la marraine, Rose-de-Lima Tremblay, son épouse.

DECES

Le 9 mars 1926 a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse, le corps d'Elizabeth Quenneville, épouse de M. Louis Allard, journalier, de la paroisse Saint-Jean l'Évangéliste, décédée à l'hôpital Saint-Jean, le 7 courant, à l'âge de 49 ans. Le service a été chanté mardi matin, en l'église Saint-Jean l'Évangéliste, par M. l'abbé R. Brouillet.

COMMENT ON RECONNAÎT LES DEUX PLUS VIEUX CITOYENS D'IBERVILLE

Monsieur Isala Phaneuf, d'Iberville, a eu l'heureuse idée d'organiser une souscription, dans la ville, pour l'achat d'une canne et d'une médaille qui seront présentées au plus vieux citoyen et à la femme la plus âgée d'Iberville. Ces objets seront la propriété de ces vieillards jusqu'à leur mort, alors que la canne sera remise au plus vieux citoyen d'Iberville et la médaille à la plus vieille femme.

Les premiers à recevoir cet honneur sont M. Pierre Sarrenant, 90 ans, et Mme Joseph Roy, 91 ans.

L'HONORABLE M. TASCHEREAU

Nous adressons des vœux d'heureuse fête à l'honorable M. Taschereau, qui célébrerait récemment son 69e anniversaire de naissance. Chef de l'exécutif provincial depuis 1920, alors qu'il succéda à sir Lomer Gouin, l'honorable M. Taschereau a été récemment ses notes d'argument parlementaire au cours d'une manifestation chaleureuse que lui ménageaient ses fidèles électeurs de Montmorency auxquels s'étaient joints nombre d'amis personnels du premier ministre. L'honorable M. Taschereau est un administrateur d'une énergie que rien ne rebute; c'est un des hommes publics les plus courageux que connaisse notre histoire provinciale, et, après 25 ans de pouvoir, il a su porter à son crédit une législation considérable dont certains actes lui ont valu de la part des provinces-sœurs, de flatteuses approbations. Nous lui souhaitons de longues années encore d'administration progressive et fructueuse.

AU MAGASIN J. A. LOMME & CIE

Les 17 et 18 mars, au magasin J. A. Lomme et Cie, il y aura exposition de modes du printemps, dans le département de confections pour dames, au deuxième étage. Des modèles vivants paraîtront mercredi et jeudi prochain, de 3 heures p. m. à 5 et de 8 p. m. à 10.

Tout ce qu'il y a de plus nouveau en fait de manteaux, costumes et robes, sera mis en vedette; ne manquez pas cette occasion de vous renseigner sur les décrets de Sa Majesté, la Mode, pour la prochaine saison. Il n'y a pas à douter que l'assistance à cette exposition sera telle, que la direction du magasin J. A. Lomme n'aura qu'à se féliciter de ce nouveau mouvement, tout à l'avantage de sa distinguée clientèle.

M. LAPOINTE

Le club "La Salle" champion de l'année a terminé la Saison par une victoire, ce qui constitue pour cette équipe le superbe record de huit parties gagnées, une nulle, sur un total de neuf parties jouées. Le gérant Philippe Trahan, a raison d'être fier du résultat obtenu et du beau travail de ses joueurs.

CONCERT DE FANFARE

Le 7 avril, au théâtre Impérial, le cercle Philharmonique de Saint-Jean donnera un grand concert de fanfare. Trente-cinq instrumentistes formeront au complet le corps de musique militaire. Comme attraction spéciale, il y aura le trio Forget, violon, violoncelle et piano. Les amateurs de bonne musique seront extasiés par l'exécution d'un magnifique programme. L'admission générale est de 50 sous et les sièges réservés se vendent 75 sous.

Les billets sont en vente et le plan de la salle est déposé, chez M. A. Moreau, marchand de tabac, 80 rue Richelieu.

IL QUITTE SON POSTE

M. L. W. Bourassa, ingénieur de la cité de Saint-Jean depuis plusieurs années, quittera son poste le 7 avril prochain, ayant donné sa démission à la séance du conseil tenue jeudi dernier. Nous devons féliciter M. Bourassa de sa promotion, car en acceptant la gerance de la Cité de La Tuque, ses responsabilités grandissent et en conséquence, son salaire devient plus élevé.

Sans aucun doute, que M. l'ingénieur Bourassa s'acquittera de sa nouvelle charge avec habileté; nous lui souhaitons succès et prospérité ainsi qu'à sa famille.

On nous informe que M. Oscar Besette, d'Iberville, a offert ses services en remplacement de M. Bourassa au salaire de \$2,000 par année. M. Besette est à l'emploi du gouvernement provincial, comme ingénieur du département des chemins depuis plusieurs années. La population de Saint-Jean le verrait d'un bon œil, prendrait charge des travaux que nous aurons à exécuter au cours de l'année.

Venez entendre le nouvel Orthophonique Victor, vous en serez enchantés, chez

J. P. Meunier,

"LES PETITS OISEAUX"

Si une salle comble est le meilleur encouragement pour des artistes qui interprètent une pièce théâtrale quelconque, MM. Hector Charland, Conrad Gauthier, Alfred Amiraux, C. A. Valerand, Thomas Chamberland et Oscar Laparé, ont dû se sentir à leur aise, lundi soir dernier, au théâtre Impérial, alors qu'ils ont joué la fine comédie de Labiche, intitulée "Les Petits Oiseaux". L'ardeur des dévouées vendeuses de billets fut telle qu'un moment donné l'on s'aperçut qu'il y avait au-delà de 1000 billets de vendus, l'on en arrêta alors la circulation, les 850 sièges étaient occupés et environ 145 personnes restèrent debout, ce fut un succès monstre, et les applaudissements prolongés témoignèrent la satisfaction des auditeurs. Chacun des acteurs remplirent leur rôle respectif d'une manière impeccable; les entrées furent d'un comique irrésistible, et même les plus sérieux durent rire et rire encore. Le succès artistique de cette soirée est donc des plus complets. Le programme musical exécuté par l'orchestre du Salon Littéraire et Musical, fut choisi et très bien rendu sous la direction de M. F. X. Bordelon. Nos vives félicitations à tous les figurants.

Environ 400 personnes sont retournées à la porte, et dans la journée de lundi, au presbytère et à la pharmacie Giroux et Poulin, il y eut des centaines de demandes pour se procurer des billets d'admission. Devant un tel enthousiasme, les autorités ont décidé de faire répéter la même pièce, lundi, le 22, à 8.30 heures, au théâtre Impérial. Toutes les personnes qui possèdent un billet pourront l'échanger au presbytère. Les autres désireuses d'y assister aussi pourront y participer au même prix, 50 sous. Il y aura entrées nouvelles et un prix de présence sera donné. Les billets sont en vente au presbytère et à la Pharmacie Giroux et Poulin. Les sièges sont réservés. Retenez le vôtre dès maintenant.

Comme on le voit, toutes auront satisfaction et le même plaisir est réservé à tous les gens qui n'ont pu assister, le 8 mars, à cette belle séance.

DES REMERCEMENTS SINCÈRES SONT

adressés aux dévoués organisateurs, aux zélés vendeuses de billets, à la maison LeSieur et Frère, qui ont gracieusement fourni l'ameublement de la scène et à toutes les personnes qui de quelque manière que ce soit, ont contribué au succès de cette organisation, dont les recettes iront pour le soutien de nos petits du refuge de Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus.

PATINOIRE A. A. C. C.

Le dimanche, 28 février dernier, la Ligue Junior de Hockey terminait sa saison sportive. Les quatre clubs qui se sont disputés les honneurs du championnat figuraient au programme de la Soirée. Il y eut deux joutes vivement contestées.

Le club "La Salle" champion de l'année a terminé la Saison par une victoire, ce qui constitue pour cette équipe le superbe record de huit parties gagnées, une nulle, sur un total de neuf parties jouées. Le gérant Philippe Trahan, a raison d'être fier du résultat obtenu et du beau travail de ses joueurs.

PRESENTATION DE LA COUPE

Après la dernière joute, les quatre clubs et les officiers de la Ligue se sont rendus au centre de la patinoire. Le Président Armand Boanille, a profité de la circonstance pour rappeler

aux joueurs, la reconnaissance qu'ils doivent à l'A. A. C. C. pour l'espace gratuit de la patinoire, tous les dimanches soir. Il a proclamé l'esprit vraiment sportif du Président Honoraire M. J. L. Pinsonneault, Commissaire d'écoles, qui a assisté à toutes les joutes de la Ligue et qui a été le premier à souscrire généreusement pour la coupe. Il a ensuite félicité et remercié l'arbitre René Boucher, qui a officié tout l'hiver à titre gratuit. Puis après avoir exprimé aux officiers des clubs et aux joueurs sa complète satisfaction pour le beau jeu fourni, la belle harmonie qui n'a cessé de régner au sein de la Ligue, il a pris M. le Président Honoraire de vouloir bien présenter la coupe. C'est à M. Philippe Trahan, Gérant de La Salle, qu'a été remis les applaudissements, celui-ci fut remis.

Le Gérant Trahan a cru bon de faire comprendre à ses joueurs qu'une coupe n'est pas seulement un objet de parade.

Il a invité les quatre clubs et les officiers de la Ligue, à aller chez lui, fraterniser pendant une couple d'heures, et prouver que la hache de guerre était bien enterrée, en fumant le même calumet et buvant dans la même coupe.

La réception fut des plus cordiales; on s'amusa ferme plusieurs heures durant, et notre jeunesse emporta un heureux souvenir qui lui fera plus tard plaisir de rappeler.

"Chanson du Prisonnier", "Hier, aujourd'hui et Demain". Procurez-vous dès aujourd'hui, ce dernier succès d'Hector Pellerin, chez

J. P. Meunier, bijoutier,

AU CONSEIL DE VILLE

Jeudi soir dernier, eut lieu une assemblée du conseil ajournée de lundi précédent, sous la présidence de M. le maire Pierre Trahan, à l'exception de M. Martial Rhéaume et de M. Saül Choquette.

Au moment de l'ouverture de l'assemblée à huit heures précises, la salle des délibérations du conseil, de même que le passage, étaient littéralement remplis de personnes anxieuses de suivre les délibérations du conseil.

M. le secrétaire fait lecture d'une lettre venant de Montpeller, Vt., contenant la démission de M. Saül Choquette, comme échevin de la cité; il est alors proposé par M. Dupuis, second par M. Granger, que cette démission soit acceptée. M. l'échevin d'Orsonnens propose que M. Saül Choquette soit remplacé par le major Clifford Trotter, proposition secondée par M. Dupuis et adoptée à l'unanimité.

M. le secrétaire donne lecture d'une lettre de démission comme ingénieur de la cité de Saint-Jean, de la part de M. L. W. Bourassa, à partir du 1er avril prochain, date à laquelle expire son engagement; M. L. W. Bourassa ayant accepté un engagement comme gérant de la ville de La Tuque. M. d'Orsonnens regrette le départ de l'ingénieur et met les citoyens et le conseil en garde, contre les personnes qui prétendent que l'on peut se passer d'un ingénieur et il ajoute qu'il a communiqué avec les ingénieurs de l'étranger et le salaire demandé est beaucoup plus élevé que celui payé actuellement pour la même charge. M. le maire en profite pour ajouter que plusieurs personnes seront contentes de ce départ, ayant témoigné déjà le désir de le voir partir. Cette résignation est acceptée.

On passe ensuite une résolution au comité des finances, et on en autorise le paiement.

M. le secrétaire fait lecture d'une demande faite par des personnes dévouées aux œuvres de l'hôpital Saint-Jean, pour la location de la Salle du Marché, pour tenir un eucbe le 14 avril au soir, au profit des œuvres dirigées par les RR. SS. Grises; cette question est référée au comité des Marchés, qui est favorable au projet.

La lettre de démission de M. Martial Rhéaume comme échevin de la cité, est à l'ordre du jour. M. l'échevin d'Orsonnens après avoir rappelé les nombreuses qualités de l'échevin démissionnaire, se dit prêt à enterrer la hache de guerre et à ne pas prendre cette démission comme question sérieuse. Il félicite MM. Gaudette et Granger, de l'attitude prise lundi dernier alors qu'il fut décidé de laisser cette démission sur la table; il lui fait plaisir de proposer que cette résignation soit refusée. M. l'échevin Dupuis seconde cette proposition.

Après quelques mots d'explication de la part de M. l'échevin Gaudette, prétendant que la résignation ne doit pas se mettre aux genoux de personne et que le démissionnaire a eu tout le temps voulu depuis la dernière élection, pour réfléchir sur le sujet, il se dit opposé à toute démarche faite par le conseil, qui serait de nature à le discréditer; l'échevin Granger se dit pour que la résignation soit refusée et la résolution est adoptée.

M. l'échevin O. Granger soulève devant le conseil, la question de la location de la salle du Marché, les dépenses incontrôlables pour lumière, chauffage et les hommes en charge, se chiffrent à \$10, chaque fois que la salle est retenue pour une réunion quelconque; comme cette salle a toujours été fournie gratuitement depuis quelques années, il verrait d'un bon œil un changement dans le système de location, qui serait tout à l'avantage du département dont il est le président; après quelques discussions de la part de M. l'échevin d'Orsonnens, il propose que cette question soit mise à l'ordre du jour et le comité des finances, Adopté.

La séance est ensuite levée.

ME ALPH. MORIN CONDUIT A SA DERNIERE DEMEURE

Les funérailles de Me Alphonse Morin, c. r., ont eu lieu samedi dernier, à 9 hrs à la basilique de Montréal. La levée du corps fut faite par Mgr A. E. Deschamps, évêque auxiliaire du diocèse de Montréal. Le service fut chanté par M. le chanoine A. Harboure, curé de la basilique, assisté des abbés Dérôme et Papineau, comme diacre et sous-diacre. M. Arthur Letondal touchait l'orgue. La messe de Perosi fut exécutée sous la direction de M. A. Laurendeau. Les solistes furent: MM. E. Sarrasin, B. Morel et M. Langlois. Au chœur, on remarquait: le R. P. E. Villeneuve, provincial des Oblats et l'abbé P. Benoit, curé d'Ashuntis.

Conduisaient le deuil: les fils du défunt, Pierre-Villeneuve et André Morin; ses frères: Albert F. Bergevin et Me Maurice Forget; ses neveux, Édouard Morin, Jean Villeneuve, Alex. Fraser, Jacques et Chas. Villeneuve, E. Lamoureux; son beau-frère, Moïse Jolicoeur; ses cousins, le sénateur D. O. Lespérance, Léo Lespérance et C. Gendron.

On remarquait dans le défilé: l'hon. sénateur Raoul Dandurand, l'hon. juge Fabre-Suryver, l'hon. juge Philippe Demers, le magistrat Victor Cuseon, l'hon. juge Jos. Archambault, M. J.-F. Saint-Cyr, président de la Commission des tramways de Montréal; l'hon. juge Philippe Panneton, l'hon. juge Joseph Demers, Paul Mercier, M. P., Pierre Casgrain, M. P., Édouard Tellier, avocat, Paul Blondin, N. P., U.-H. Dandurand, Jacques Paradis, Paul Bienville, A.-D. Paquet, John-G. Nelson, Hilaire Corbell, Paul Leduc, Dr Jos. Leduc, Lorenzo Loranger, R.-V. Tassé, A.-J. Gosselin, N.-R. Bourbeau, l'hon. juge Séverin Lévesque, J.-E. Nelson, Georges Cloutier, Jacques Forget, Louis Bergevin, Paul Saint-Germain, Paul Mathieu, lieutenant-colonel T. Tardif, Jean Mathieu, Charles Mathieu, capit. Jean Ducharme, major C. Dorval, Eddie Bayard, J.-S. Bock, Jean Villeneuve, C.-E. Villeneuve, C.-A. Lecours, Roger Bélanger, Walter Halopp, Jos. Bastien, Paul Bastien, D. Sabourin, de Saint-Jean; Dr Merrill-Désaulniers, G.-D. Lambert, Auguste Marchand, Rodolphe Monty, Paul Monty, E. Grenier, N. Gagnon, col. A. Roy, Charles Gélinais, L.-P. Leduc, Louis Gélinais, R.-G. de Lorimier, J. Laporte, Pierre Michaud, lieutenant-col. T.-T. Ostell, J.-G. Holland, Dr Henri Daby, Charles Hargreaves, Patrick Labelle, Paul Roy, Ronald Langlois, A. Poulin, de Saint-Jean; Paul Frappier, Guy Lafleur, Y. Sabourin, Édouard Tellier, avocat, J. Brault, Georges Latourlelle, Dr Édouard Kennedy, R. Duguey, J.-D. Donner, M. Barbeau, A. Desrochers, R. Raymond, Édouard L'Écuyer, J.-A. Durand, L. Holland, Paul Rodier, A. Demers, G. Lacroix, M. Beaudry, M. Barry, capit. Paul Grenier, Pierre Michaud, Paul Bienville, John-G. Nelson, Hilaire Corbell, Paul Leduc, Dr Jos. Leduc, C. Cormier, C. Boyer, P. Contant, maire d'Iberville, J.-A. Lemieux, P. Létourneau, E. Gernay, Eugène Nelson, G. Clermont, Napoléon Lafleur, H. Leduc, Charles Bergevin, G. Forget, capit. W. Coffin, H. Charbonneau, A. Demers, J. Villeneuve, Edgar Villeneuve, B. Chapleau, Joseph-M. Bastien, L.-J. Catudal.

Tributs floraux: MM. le juge Philippe Demers, ses enfants; Dr E. Sabourin, T. Brossard, E. Godin, P. Casgrain, Club de Golf de Saint-Jean, P. Corbell, Dr G. Tassé, P. Leduc, A. Ritchot, F. Villeneuve, J. et E. Lamoureux, P. Laurin, O. Faucher, G. Forget, A. Amyot, lady Forget, le colonel A. Roy, les avocats de Saint-Jean: P. A. Chassé, S. Poulin, J. Carlier, Y. Sabourin, A. Rignier, G. Fortin, M. Demers, O. Merril, Dr N. Décarie, P. Blondin, L. Gravel, A. Villeneuve, J.-S. Bock, J. Malouin, C. Boyer, M. Langlois, N.-V. Lamouche, Cormier et Forget, W. Gagnon, A. Bergevin, L. Décarie, E. Grenier, T. Nelson, E. Tellier, G. Savoy, J.-G. Lauson, J.-F. St-Cyr, M. Desmarcteau, H. et M. Leduc, Mme Desjardins.

Bouquets spirituels: Élèves de l'Académie Saint-Paul de la 3e, 5e et 6e année, Mlle L. L'Écuyer, Mmes E. Gravel, C. Clément, A. Bertrand, W. Leonard, P. Lussier, R. Sabourin, O. Leroux, N. Dupont, R. Rhéaume, R. Acaouturier, E. Morin.

Télégrammes: Launier et Galipeau, de Saint-Jean; Dr Demers, de Sherbrooke; C.-A. Laberge, de Saint-Jean; J.-I. Bilodeau, R. Raymond, A.-F. Gervais, R. Langlois, M. Bourgeois, E. Goyette, H. Savoy, tous de Saint-Jean; lady Forget, de Paris; Dr Merrill-Désaulniers, de New-York; O. Paradis, d'Ottawa; E. Mercier, de Hull; F.-X. Marcotte, o.m.i., recteur de l'Université d'Ottawa; Dr J. Brault, de Saint-Lambert; P. Casgrain, d'Ottawa; R. Paradis, de Québec; V. McDonald, de Belmont; R. Villeneuve, de Nantel.

Offrandes de messes: A. Vallée, A.-F. Gervais, le Barreau de Montréal; A. Nelson, L. Lamarche, S. Herdt, Dr Merrill-Désaulniers, C. Branchaud, R. P. Bergevin, o.m.i., A.-P. Vanier, J.-A. Durand, T. Perras, E. Stanford, E. Jolicoeur, Paul Saint-Germain, c.r., B. Benoit, c.r., Mme Juge Beaudin, Dr G. Kent, N. Dupont, R. Rhéaume, sénateur D.-O. Lespérance, P. de Boucherville, Dr J. Brault, A. Morin, Ch.-E. Gravel, A. Saint-Mars Dionne, P. Paradis, G. Forget, J.-A. Sicotte, Juge E. Lafontaine, L.-R. Barrette, E. Chaput, P. Limoges, A. Lafontaine, A. Desrochers, W. Gagnon, P. Latourlelle, Dr W. Kennedy, R. Monty et plusieurs centaines d'autres.

A la famille si cruellement éprouvée nous réitérons l'expression de nos vives condoléances.

CHANSON DU PRISONNIER ET Hier, Aujourd'hui et Demain, chantées par Hector Pellerin RECORD VICTOR 10" 75c. Aussi Chanson du Prisonnier, en valse, jouée par l'Orchestre Internationale. Venez entendre le Nouvel Orthophonique Victor. J. P. MEUNIER, Bijoutier-Optométriste, 108 rue Richelieu SAINT-JEAN, P. Q.

CLAQUES! CLAQUES! Nos claques ont subi une diminution très sensible, et par ce fait nous vous donnons les cotations actuelles. Hommes 6 - 12 à \$1.25 Au lieu de... \$1.35 Dames 2 1/2 - 7 à 90 Au lieu de... 1.00 Demoiselles 11 - 2 à 75 Au lieu de... 85 Garçons 1 - 5 à 1.00 Au lieu de... 1.10 Enfants 4 - 10 1/2 à 85 Au lieu de... 90 Adolescents 8 - 10 à 80 Au lieu de... 85 Nous aimons à faire bénéficier tous nos clients de tous ces rabais, et ainsi leur donner entière satisfaction.

Le vrai confort du printemps Souliers avec semelles cousues ou trépointes, pour Dames. Voyez nos vitrines. UN CALENDRIER A CHAQUE ACHAT Nous sommes toujours à votre disposition, et il nous fera grandement plaisir de vous servir avec le plus de satisfaction possible.

Geo. ST-GERMAIN, 142 et 144 rue Richelieu, en face de l'Imperial. Téléphone 84 Saint-Jean Qué.

SPECIAL A 25c. Savon Magic, 15c, 2 pour... 25c Sterno, 15c, 2 pour... 25c Papier de Toilette, 6 pour... 25c Savon Palmolive, 3 pour... 25c Savon Baby's Own, 3 pour... 25c Brosse à dents, Rég. 35c. Pour... 25c

GIROUX & POULIN, GERMAIN POULIN, Prop. Pharmacien Chimiste Champlain et Saint-Jacques. Téléphone 35 SAINT-JEAN

GRANDE Exposition des Modes VENDREDI, le 12 MARS et les jours suivants au Salon de Mlles Perras MODISTES 110a rue Richelieu, Saint-Jean.

Grand choix de Chapeaux des plus Nouveaux Modèles. Venez voir les dernières créations de la mode, vous aimerez à les porter.

De qualité supérieure

The King Cole

Vous en aimez le goût

Agriculture

LES PRODUITS DE L'ERABLE

La récolte des produits de l'érable a atteint la valeur de cinq millions de dollars l'année dernière; ce chiffre est un peu inférieur à celui de 1934, mais il dépasse de plus d'un million celui de la saison précédente.

Kaupp, Division de l'Aviculture, Collège d'Agriculture, Raleigh, N. C., le professeur W. A. Lippincott, Division de l'Aviculture, Collège d'Agriculture, Berkeley, Calif., le professeur A. G. Phillips, Division de l'Aviculture, Collège d'Agriculture, Lafayette, Ind., le professeur J. E. Ivey, Division de l'Aviculture, Collège d'Agriculture, Auburn, Ala., monsieur R. C. Potts, Ecoulement des Produits Laitiers et Avicoles, Bureau d'Economie Rurale, Département d'Agriculture, Washington, D. C., monsieur Robert R. Sloum, Ecoulement des Produits Laitiers et Avicoles, Bureau d'Economie Rurale, Département d'Agriculture, Washington, D. C., monsieur Harry L. Lewis, Président, Conseil National d'Aviculture, Davisville, R. I., et le professeur F. H. Stoneburn, a. s. Hanft-Metzger, Ins. 95 Madison Ave, ville de New-York.

LE TELESCOPE DE L'ARPENTEUR

A quelle distance lui permet-il de voir? Une question que l'on pose souvent à l'arpenteur est celle-ci: "A quelle distance pouvez-vous voir avec votre théodolite?" La question est un peu vague, car l'on peut à l'œil nu, sans aucun télescope voir des étoiles qui sont à des millions de milles de la terre.

Nos Vieilles Légendes Canadiennes



LES LUTINS

LE LOUP-GAROU

La jolie brochure publiée récemment par le Pacifique Canadien, sous le titre de "Légendes du St-Laurent", a soulevé l'admiration générale, et les journaux du pays tout entier ont été unanimes dans leurs éloges à l'adresse de la grande compagnie de transport, qui ne néglige aucune occasion de faire connaître les beautés de notre pays, en même temps que le charme de ses vieilles coutumes.



LE PERE COMPAIN, DE L'ISLE-AUX-COUDRES

Le cardinal Newman conversait un jour avec un protestant de ses amis, qui se déclarait convaincu de la divinité de l'Eglise, et qui cependant n'avait pas le courage d'adhérer au protestantisme.

CONGRES MONDIAL D'AVICULTURE CANADA, 1937

NOUVELLES

"Nous avons l'intention de former un petit groupe qui se rendra à Ottawa en automobile pour assister au Congrès." Extrait d'une lettre reçue d'un aviculteur de l'Oregon par le secrétaire du Congrès Mondial d'Aviculture.

Le Gouverneur Général, Son Excellence le Baron Byng de Vimy, a accepté d'être le patron principal du Congrès Mondial d'Aviculture. A Son Excellence se joignent comme patrons les Lieutenants Gouverneurs des provinces, le Premier Ministre et les Ministres des Finances, des Chemins de Fer et des Canaux, des Douanes et de l'Acadie et de l'Intérieur, le chef de l'Opposition, les Premiers Ministres des provinces, le Haut Commissaire du Canada en Grande-Bretagne et les Présidents des chemins de fer Nationaux et Pacifique Canadien.

Protégez les enfants contre le danger

Father John's Medicine surmonte la faiblesse et crée de la chair et des forces

Trop souvent de jeunes vies sont sacrifiées par inattention ou négligence. On laisse grandir les toux et les rhumes. On laisse affaiblir les organismes frêles par la tension des jours de classe. Le père et la mère ne surveillent pas de près leurs enfants.



SERVICE DE RENSEIGNEMENTS DE LA METROPOLITAN LIFE INSURANCE COMPANY

La vie est le don le plus précieux de la Providence. Sa durée toutefois, étant plus ou moins problématique, la science humaine s'efforce constamment à la prolonger autant qu'il est possible. Un grand pas a été franchi dans cette direction par l'œuvre de bien-être de la Metropolitan Life, alors qu'on est ainsi parvenu à prolonger de neuf années, la durée de la vie des assurés de la compagnie. D'une façon générale, la moyenne de la vie de l'homme est d'à peu près soixante-dix ans. Un nombre considérable de personnes atteignent l'âge de quatre-

vingt ans, et un faible contingent se rend à l'âge de quatre-vingt-dix ans. Il est aussi naturel pour l'homme d'essayer de prolonger la durée de sa vie, que de lutter jusqu'à la fin pour maintenir son existence. Ce même sentiment de conservation existe également chez tous les êtres vivants.

Il est intéressant de comparer la durée de la vie humaine à celles d'autres créatures: les animaux, les oiseaux, les poissons et autres habitants des mers, les insectes. La vie d'un chien — l'ami de l'homme — est d'environ quinze ans d'un chat de douze ans; d'un cheval, de trente ans; d'une mule de cent ans; d'un éléphant, de cinq cents ans.

La durée de la vie des poissons d'eau douce, varie de cinq à vingt ans. Les poissons de mer vivent plus longtemps, soit de dix à quarante ans. Le cachalot et la baleine atteignent l'âge de cent ans.

Chez les insectes, la vie en général, n'est pas de longue durée. La petite mouche qui naît de la fermentation des fruits, ne vit que deux heures et elle sort de son atmosphère de fermentation. La mouche domestique peut vivre cinq ans. Le maringouin ne vit que trois mois.

Fait assez curieux, dans la famille des microbes, quelques uns ne vivent que quelques heures ou quelques jours, pendant que d'autres vivent pendant de longues années. Le microbe du choléra morbus par exemple a été conservé vivant et actif pendant quarante-cinq ans.

Le cardinal Newman conversait un jour avec un protestant de ses amis, qui se déclarait convaincu de la divinité de l'Eglise, et qui cependant n'avait pas le courage d'adhérer au protestantisme. L'adjuration entraîna pour lui la perte de sa situation et d'une partie de sa fortune. Newman prend une feuille de papier sur laquelle il écrit le mot: Dieu. Puis il présente à son ami: "Que lisez-vous là? — Dieu!" dit-il. — "Dieu!" répondit l'Anglican. — "Bien!" ajouta le cardinal; et, sortant une pièce d'or, il la posa sur le mot Dieu, qu'elle couvrit entièrement, et dit: "Que lisez-vous maintenant?" Le malheureux comprit et baissa la tête. Entaie la religion et lui, il y avait un obstacle, et il ne voulait pas l'enlever.

On demandait à un brave homme qui demeurait près de l'église, devenir à la messe des hommes: "Non, dit-il, je ne sais trop où cela me conduirait." Il avait peur de la lumière et de ses conséquences.

LAMORICIERE: "J'ai vu de près ces fanfarons. Je les ai pratiqués. Ils s'appellent libre, et ils sont au lieu. Ils ne savent rien de rien, pas même qu'ils déraisonnent. Ils disent: "J'ai mes principes, j'ai mes convictions", et ils n'ont que de la pose, le plus souvent de grossiers appétits."

Troubles de mauvaise circulation

Nombreux sont les accidents critiques qu'on observe chez la femme et qui résultent de la pauvreté du sang et d'une mauvaise circulation. Ce sont des Irrégularités, des Malaises, des Bouffées de chaleur, des Vertiges, des Etouffements, des Hémorragies, des Palpitations de Coeur, des Névralgies, des Faiblesses, puis la femme souffre de Leucorrhée, de Dyspepsie, et de Constipation. Il existe cependant un remède peu coûteux qui prévient et améliore toujours ces accidents, ce sont les

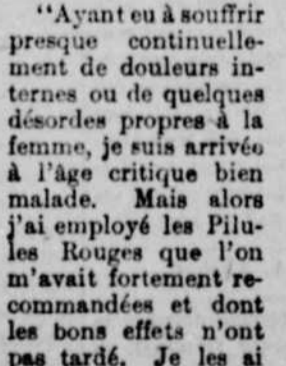
PILULES ROUGES

Pour les Femmes Pâles et Faibles



Mme J.-A. Rochefort

de douleur, je me sens forte et plus jeune qu'à trente ans. Les Pilules Rouges ont aussi rendu la santé à ma jeune fille qui, de treize à quinze ans était chétive, anémique et souffrait parfois beaucoup. Après de tels résultats, je ne saurais trop recommander aux mères d'adopter comme remèdes les Pilules Rouges, pour elles et leurs enfants". Mme J. A. Rochefort, 36, rue Duplessis Buchard, Trois-Rivières, P. Q.



Mme Georges Gagnière

"Après avoir eu la fièvre typhoïde, j'ai souffert pendant quatre ans d'une grande faiblesse. J'avais subi des douleurs à l'estomac, au foie et très souvent j'avais mal aux jambes et aux bras. Mon mari me conseilla les Pilules Rouges. Quelques boîtes ont suffi pour améliorer sensiblement mon état et je suis devenue une toute autre personne après quelques mois de traitement. Tous mes malaises sont disparus et je suis forte et vigoureuse. Les Pilules Rouges sont le traitement idéal pour les femmes économes". Mme Georges Gagnière, 87, Merrimack St., Berlin, N. H.

CONSULTATIONS GRATUITES aux femmes, par lettres ou à nos bureaux, 1570, rue Saint-Denis. (N. B. Le No 274 n'assistent plus à cause du changement fait par la ville). Nos médecins sont à votre disposition tous les jours, de 9 heures du matin à 8 heures du soir (exceptés les dimanches et fêtes religieuses). Vous serez satisfaites des conseils qu'ils vous donneront pour rien. Il vous est impossible de vous soigner à meilleur marché. AVIS: Soyez énergiques pour votre santé. Refusez les substitutions au cent, soit en bouteilles ou en boîtes de carton. Les Pilules Rouges pour les Femmes Pâles et Faibles sont dans des boîtes de bois, l'étiquette porte un No de contrôle et le nom de notre compagnie. Les indications de notre médecin dans la circulaire sont précieuses, suivez-les bien. Chez tous les marchands ou par le poste sur réception du prix, 50 sous la boîte. COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE Lds, 1570, rue St-Denis, Montréal.

Gin Canadien Melchers Croix d'or



Fabriqué à Berthierville, Qué., sous la surveillance du Gouvernement Fédéral, rectifié quatre fois et vieilli en entrepôt pendant des années.

TROIS GRANDEURS DE FLACONS Gros: 42 onces \$3.80 Moyens: 26 onces 2.55 Petits: 10 onces 1.10

The Melchers Gin & Spirits Distillery Co., Limited - Montréal

Distillerie A BERTHIEVILLE

Dans une réunion publique, un électeur disait à son député: "Enfin, qu'avez-vous fait depuis que nous vous avons élu? — Moi? J'ai posé cent quatre-vingt-trois questions aux divers ministres." Et l'autre de répliquer gravement, aux applaudissements de l'assistance: "Si vous posez tant de questions, il faut que vous soyez bien ignorant." — Poser des questions n'est pas difficile; c'est une preuve d'ignorance et non pas une marque de force intellectuelle.

Votre abonnement est-il échu!

La Garde-Malade Recommande L'ELIXIR TONIQUE DU DR. MONTIER



Tous les médecins que j'ai consultés ont prescrit l'Elixir Tonique du Dr. Montier dans les plus mauvais cas de faiblesse et pour la convalescence de toutes les maladies. Les résultats sont merveilleux. C'est un tonique que je prends moi-même lorsque je suis à bout de force.

CARTES D'AFFAIRES

JOSEPH CASAVANT CHARPENTIER-MENUISIER Ouvrage général et garanti Au contrat ou à la journée 96 rue Mercier SAINT-JEAN

ERNEST MOMBLEAU PLOMBIER Installation d'appareils de chauffage Téléphone 562-w 58 RUE LAURIER - SAINT-JEAN

T. J. DAVIGNON Contracteur général en construction Spécialité: Fixure de magasin. Finition en bois franc. 34 RUE FRONTENAC - Tél. 310-J

O. LANGLOIS et Compagnie DIRECTEURS DE FUNERAILLES Richelieu et Saint-Jacques SAINT-JEAN Téléphone 148

D. GODIN & CIE CHARBON ET BOIS CHARBON DE FORGE CHARBON A ENGIN, ETC. 71 rue Richelieu Téléphone 89

CHARLES FREDETTE Marchand de bois et ferronnerie Matériaux de construction et assai agent pour le Beaver Board Tél. Bureau 87 RUE ST-JACQUES Coin Laurier

J. P. MEUNIER BIJOUTIER OPTICIEN-OPTOMETRISTE Examens de la vue et ajustement des verres. 108 rue Richelieu SAINT-JEAN

SINAI OLIGNY BOUCHER ET EPICIER SPECIALITE: Bœuf de l'Ouest Epicerie, légumes, fruits, etc. 81 De Salaberry Tél. 389

JOLIN & FRERE "MARCHÉ IDEAL" Epicerie de choix, bœuf, lard, veau, mouton, porc frais et salé, légumes, etc., etc. 59 RUE SAINT-JACQUES Tél. 24

J. B. CHARTRAND ENTREPRENEUR GENERAL En construction Ouvrage en briques, plâtre et stuc Réparations générales 16 rue Grégoire Téléphone 236-J SAINT-JEAN

HORACE MASSE Peintre d'automobiles et de voitures Réparations de toutes sortes pour couvertures et toiles 178 SAINT-JACQUES Tél. boutique 637-J - Résidence 307-J Résidence: 17 rue St-Charles

GEORGES MASSE ASSURANCES GENERALES Téléphone 756-w 59 rue Jacques-Cartier - Saint-Jean

M. ABDALAH BOURDIA depuis le 18 juillet 1925, propriétaire de son commerce, restaurant, fruits, crème à la glace, au No 77 rue Notre-Dame, Saint-Jean 41-4

PAINKILLER
PERRY DAVIS
CONTRA
Crampes — Entorses — Frissons

Café vous l'aimerez aussi
VICTORIA
Un des produits de Qualité "VICTORIA"
LAPORTE MARTIN LIMITEE

MAUVAIS ESTOMAC

Si vous avez des étourdissements, si votre travail vous fatigue, si votre estomac se refuse à digérer votre repas, si vous avez des gaz, si le matin votre bouche est mauvaise, votre langue chargée, si après vos repas vous sentez une pesanteur au creux de l'estomac et vous êtes portés à dormir, c'est que votre estomac et votre foie sont dans une mauvaise condition. Prenez garde à ces symptômes et faites usage des

PILULES MORO
pour les Hommes

Elles vous débarrasseront de vos maux. Lisez la lettre suivante et dites-vous bien qu'il n'y a pas de raison pour que les Pilules Moro ne vous réussissent pas à vous aussi.



M. Jos. St-Laurent

"J'ai souffert pendant trois ans d'une très mauvaise digestion, au point que je ne pouvais rien garder de ce que je prenais; j'éprouvais des battements de cœur qui me faisaient presque perdre connaissance; j'avais des maux de tête que ni cachets, ni pilules, ni poudres ne réussissaient à calmer; j'avais aussi des douleurs aux reins et dans le dos. On m'a recommandé les Pilules Moro et je les ai prises avec confiance. La première amélioration a été une digestion plus facile; mon appétit est devenu plus régulier, mes maux de tête ont disparu. Je suis parfaitement bien aujourd'hui et je reconnais que je le dois aux Pilules Moro que je recommande comme le meilleur remède pour les hommes. Mon fils les prend aussi avec grand profit".

M. Jos. St-Laurent, 16 Knox, Lewiston, Me.
Les Pilules Moro sont en vente partout. Nous les envoyons aussi par la poste sur réception du prix, 50 sous la boîte.

Compagnie Médicale Moro, 1566, St-Denis, Montréal.

BAYER Genuine **ASPIRIN**
Reconnue sûre par des millions et prescrite par des médecins contre
Rhumes Mal de tête Névrite Lumbago
Douleur Névralgie Mal de dents Rhumatisme
N'AFECTE PAS LE CŒUR

Safe N'ACCEPTÉZ QUE LE PAQUET "BAYER" qui contient le mode d'emploi correct. Boîtes commodes de "Bayer" de 12 pastilles. Aussi bouteilles de 24 et 100—chez les pharmaciens.
Aspirine est la marque de fabrique (enregistrée au Canada) de la manufacture Bayer de Monacopolis (Acetyl Salicylic Acid, "A.S.A."). Bien qu'il soit bien connu qu'Aspirine signifie manufacture Bayer, afin de protéger le public contre les imitations, les Pastilles de la Compagnie Bayer portent estampée la marque de fabrique générale, la "Croix Bayer".

Tél. 251 Résidence 443-1
M. B. RICE & Fils, Ltée.
Courtiers en Assurances.
Agents généraux: "IMPERIAL ASSURANCE" de New York.
Pour assurances de toutes sortes, consultez-nous.
Le maximum de la protection pour le prix minimum. Cela vous paie de donner vos assurances, à des agents classifiés.
Bureau à l'Hotel National, Saint-Jean, Qué.

Chauffage Hygiénique
A PRIX REDUIT.
La fournaise "Suprême" à air chaud, installée dans votre maison, vous représentera non seulement une étonnante économie de 25 à 50% dans le coût de votre chauffage, mais vous procurera ce qu'aucun autre système ne peut vous offrir: Chaleur hygiénique et uniforme dans tous vos appartements.
Toutes les fournaises chauffent plus ou moins; mais seule la "SUPREME" est réellement HYGIENIQUE.
Pour renseignements supplémentaires écrivez ou voyez **M. H. REMILLARD, Saint-Jean, P. Q.** Représentant
LA FONDERIE SUPREME LIMITEE, Pont-Rouge, P. Q. pour les districts de Saint-Jean et Iberville, ou **M. ROBERT BEAUCHEMIN, de North-Stanbridge, représentant pour le comté de Missisquoi.**

Cann & Strickland
Substitut du charbon anthracite
CHARBON MOU DOMESTIQUE, SANS FUMÉE
Coke and Pea Coal à des prix raisonnables
Courtiers des Custom house
Douanes. Brokers.
21 RUE RICHELIEU Tél. 120

POUR VOUS, AIMABLES LECTRICES

SAVOIR VIEILLIR

Savoir vieillir, quel art, mais combien difficile! Que de ferme vouloir il y faut et quelle dose! Que de victoires sur notre orgueil imbécile! Que de renoncements cruels et d'abandons!

Vieillir, se l'avouer à soi-même et le dire. Tout haut, non pas pour voir protester les amis. Mais pour y former ses goûts et s'interdire. Ce que la vieillesse encore on se croyait permis;

Avec bienveillance, dès que l'aube se lève, se bien persuader qu'on est plus vieux d'un jour. A chaque cheveu blanc se séparer d'un rêve. Et lui dire tout bas un adieu sans retour;

Quand l'amour fait devant nos hivers et nos rides, Comme un oiseau frileux, ne pas s'en désoler; Et même s'il revient en des retours rapides Et nous sourit encore, — le laisser s'en aller;

Si quelque amie, au cœur de cœur plus que d'amante, Très bonne, offre ses mains à votre front lassé, Repousser doucement sa tendresse clémente. Dénouer ce dernier lien d'un cher passé;

Rétrécir l'horizon des projets et des tâches, Pour élargir celui de l'au-delà sans fin, Eviter de son mieux les regrets vains et lâches Qui des restes d'hier voudraient nourrir demain.

Aux appétits grossiers infliger d'après jeûnes Et nourrir son esprit d'un avoir simple et sûr, Devenir doux, devenir bon, aimer les jeunes Comme on aime les fleurs, l'espérance et l'azur;

Les voir aller, passer, s'aimer sans jalousie, Admettre contre nous qu'il est parfois raison, Et que leurs rêves ont aussi leur poésie. Et qu'on peut, sans l'abattre, embellir la maison;

Se résigner à vivre un peu sur le rivage, Tandis qu'ils vogueront sur les flots hasardeux, Et devenir discret sans devenir sauvage, Se laisser oublier d'eux en vivant près d'eux;

S'estimer bien heureux si, dans les jours de fête, Ils daignent quelquefois se souvenir de nous. Et si nos petites-filles, blondes ou brunes têtes, Prennent la place des ingrats sur nos genoux

Vaguer sans bruit aux soirs que tout départ réclame, Prier et faire un peu de bien autour de soi; Sans négliger son corps, parer surtout son âme, Chauffant l'un aux tisons, l'autre à l'ancienne foi;

Puis un soir, s'en aller sans trop oser d'alarmes, Discrètement mourir un peu comme on s'endort. Pour que les tout petits ne versent pas de larmes Et qu'ils ne sachent que plus tard ce qu'est la mort:

—Voilà l'art merveilleux connu de nos grands-pères Et qui les faisait bons, tendres et vénéreux; Ils devenaient très vieux sans être trop anétreux, Et partaient souriants, certains d'être pleureux.

FRANÇOIS FABIE

LES NON "NES"

En ce temps-là, Mme N... mourut. Elle avait eu trois enfants. Deux étaient morts en bas âge; c'est pour quoi elle avait eu le troisième.

Car elle et lui — Monsieur et Madame, — d'un consentement mutuel, avaient fixé à un chiffre total de leurs enfants.

Ce chiffre était sans discussion et sans appel à cause de la fortune, de la santé, à cause surtout des annuïtés et restrictions de toutes sortes qu'entraîne une famille nombreuse.

Et puis, toutes leurs relations calculaient ainsi... C'étaient les temps nouveaux... le progrès moderne, où chacun entendait désormais "vivre sa vie..."

Tant pis pour la vie des autres... L'existence de Madame s'était donc écoulée calme, respectée, honorée, normale en apparence... Beaucoup de mousses quelques bonnes oeuvres, une certaine vie parisienne, dernier du culte sans aucun coefficient — les temps sont bien durs.

Pourtant, par-ci, par-là, quelques gestes jolis, comme ces petits bouquets qui, de loin en loin, on ne sait pas pourquoi, apparaissent dans la grisaille d'un grand appartement... remoue de certaines hérédités chrétiennes.

A 65 ans, Madame mourut... Mort également normale... car Madame fut congrûment absorbée par le prêtre de garde appelé la veille.

Convoy convenable... Requiem aeternam... In paradisum dedat cant te angeli... Que les anges te conduisent dans le paradis.

Et après cet incident... plissement d'un dix-millième de seconde sur le flot mouvant des générations humaines, la vie continua.

Si tant est qu'elle eût été un instant interrompue... Madame parut donc devant Dieu... Ce fut un éblouissement...

...l'éblouissement d'un oiseau de nuit, jeté brusquement en pleine lumière... l'éblouissement du voyageur qui, au delà d'un sommet, découvre tout à coup des mondes d'autres sommets, d'aiguilles et de glaciers... et sur toute cette immensité, l'infini du ciel.

Comme Madame héritait deux petites mains prirent la sienne... c'étaient celles de ses enfants morts, devenus des anges...

—Maman... oh... maman... Ils étaient rayonnants... beaux comme l'aurore aux doigts de rose... heureux, comblés...

Mak elle en aperçut d'autres qui, eux aussi, criaient: "Maman"... Oh! comme ils avaient l'air de souffrir, ceux-là!

C'étaient les enfants qui, dans le plan divin, lui étaient destinés de toute éternité... ceux qu'elle aurait dû avoir... ceux auxquels son sec egoïsme avait, sans discussion, barré la route de l'existence.

Ils étaient là, appelés éperdument la vie, comme l'oeil appelle la lumière,

comme la soif appelle l'eau, comme la faim appelle le pain... comme les lèvres du noyé appellent l'air... comme la "matière" appelle la "forme".

Ils étouffaient, imprécis, dans le sèpulcre du quasi-néant où ils attendaient l'écœurement de l'âme, c'est-à-dire l'acceptation de la volonté humaine. Ils sentaient que l'être les avait froissés... que la vie... leur vie avait passé tout près d'eux, prête à les "rinfirmer" pour l'éternel bonheur... Dieu leur avait crié, de toute la grande voix de son amour: "Je vous ai donné... choisissez une mère, cette mère..."

La lourde pierre s'était soulevée... Ils avaient entrevu... Celle qui devait être leur mère, celle qui devait leur tendre les deux bras... les serrer avec tendresse contre son sein... celle-là avait répondu: Non.

...Pas la place!... pas d'argent! Et surtout, vous me gênez!... La dalle, alors, était retombée de tout son poids, étouffant le cri de "Maman!"... poussé avec supplication par les tout petits.

En un instant... in toto oculi... elle avait vu tout cela, Madame... Ensuite, elle n'en eut plus que le souvenir, car elle était dans le Purgatoire.

Et ce souvenir fut sa seule souffrance, en ce sens que cette souffrance dépassait toutes les autres.

C'était l'abominable cauchemar d'une mère qui sait son enfant enterré vivant.

L'air libre, le soleil l'appellent... Mais le pauvre petit est là, opprimé de toute l'angoisse d'un tourmentant "devenir"... réclament la vie... conjurent de ses petites mains, celle qui devait le délivrer de la "puissance" pour l'amener à l'"acte"... celle qui, à jamais, devait être sa petite maman.

Pas la place!... Pas assez d'argent! Et puis, vous me gênez!...

Même les bêtes féroces sont moins féroces. Elles désirent, aiment, s'oublient, se font tuer pour leurs petits.

Mme N... n'avait rien désiré, rien aimé; elle n'avait pensé qu'à elle et avait tué les petits pour la tranquillité de son moi.

Et parce que le cœur des mères est le chef-d'oeuvre du cœur de Dieu... le péché des mères est, par lui, le péché puni entre les plus punis.

—Alors, Seigneur, s'écria-t-elle, combien de temps retournerai-je en ce lieu d'oppression...?

—Tout le temps que les enfants seront opprimés eux-mêmes... le paradis, d'ailleurs, serait impossible pour toi... Même là-haut, tu entendrais l'appel désespéré de leurs voix...

—Toujours ici, Seigneur? —Ton purgatoire cessera quand une mère aura réparé le crime de la mère, quand une autre jeune femme aura dit à Dieu: "J'aurais des enfants en réparation du crime de celles qui les ont refusés. Et comme une femme donne parfois le sein à des enfants étrangers, je donnerai la vie à des enfants qui ne seront pas les miens."

...Car, conclut le Tout-puissant, Je

SIMPLICITE DANS L'ELEGANCE

Pascal l'a dit: "Qui veut faire l'ange, fait la bête". Disons donc sans fausse honte que la toilette nous intéresse et que les "chefs-d'oeuvre" nous font rêver. Aussi, après les avoir bien contemplés, après avoir constaté que le raison s'oppose à leur achat beaucoup s'éloignent avec cette pensée: "Comment pourrais-je reproduire, cette robe, avec une moindre dépense?" On croit d'abord que c'est facile, et en surprenant la part des frais généraux et de la main-d'oeuvre trop cherchée... Cela ne suffit pas. On cherche à rogner sur les éléments mêmes du chef-d'oeuvre. On choisit une étoffe moins souple ou moins épaisse — une broderie moins somptueuse — une façon qui prendra moins de tissu... Aplatissons... raccourcissons... Peu à peu, il ne reste rien — qu'une robe maledroitement compliquée, étriquée, qui rappelle la création primitive comme certains magasins "à l'instar de Paris" rappellent dans leur médiocrité présenteuse les maisons qu'ils imitent très maialement.

S'inspirer des meilleurs modèles est très souvent excellent. Il est des simplicités heureuses, il en est d'autres qui détruisent tout ce qui fait le charme et le sèyant d'une parure. Rien ne se copie, en matière d'élegance et il faut, avant tout, conformer sa mise à sa personne, à sa situation. Mieux vaut passer inaperçue que chercher à étonner, à plaire par la complication, la surcharge, l'excoès d'originalité... le mauvais goût. Soyons simples et nous ne pouvons prétendre aux "chefs-d'oeuvre" des grands couturiers — et ne tentons jamais de les imiter à peu près — à l'instar...

PIERRE L'ERMITE.

COMMENT ORNER LA MAISON

DES PARQUETS ET TAPIS
Le plancher joue un rôle capital dans la physionomie générale d'une pièce; ôtez-le et la métamorphose est extraordinaire.

Les tapis doivent se mettre dans une pièce où l'on ne circule pas sans cesse, ils sont à la fois un ornement et une protection contre le froid; mais il faut qu'ils soient entretenus avec soin, brossés et battus souvent.

Le choix d'un tapis est fort difficile. Il ne faut pas se laisser simplement séduire par le coloris et l'habileté des dessins; non, le besoin auquel il répond s'est de donner à la pièce une note agréable tout en n'attirant pas les regards. On devra donc éviter d'acheter un tapis tapageur, prétentieux ou à ramages trop accentués. Il faut que les taches harmonieuses de son ensemble charment le regard et adoucissent les teintes répandues autour de la pièce.

DES BIBELOTS
Il faut se mettre en garde contre l'engorgement des objets; il en résulte un grand désordre. Le plus simple c'est de ne conserver ou de n'acheter que ce qui est strictement nécessaire.

Aux murs, on doit limiter le nombre des images et des cadres qu'il faut ordonner avec goût, en les alternant suivant leurs dimensions, leurs sujets ou leurs coloris.

Une jeune fille de goût peut orner son intérieur avec des éléments médiocres, à côté d'une autre avec des tableaux de prix donnera l'impression du plus désagréable désordre.

LA GLACE

C'est un ami familier où l'on se regarde, où l'on se voit vivre. Elle joue un rôle énorme dans une pièce. Elle agrandit, multiplie la lumière. En l'achetant, veillez à ce que son cadre soit de teinte claire, sans moulures. Quant aux bibelots, que vous placez sur la cheminée, au-dessous de votre glace, il faut qu'ils soient peu nombreux. Une lampe, un vase pur et métro des fleurs, une ou deux photographes sont choses suffisantes pour orner une cheminée.

DE LA FENETRE

Elle est faite pour donner de l'air; donc prescription absolue de grands rideaux drapés, lourds et sans grâce. La couleur de ces rideaux devra naturellement s'harmoniser avec les murs et les meubles.

On peut encadrer de petites fenêtres à peu de frais en plaçant, au-dessus de la baie, un petit volant de couleur claire à dessin vif.

Pour les rideaux de vitrage, il faut les choisir légers et unis, lavables surtout. On peut les tendre en haut et en bas et les pincer à la partie médiane; on peut les fixer sur une tringle avec des anneaux et ainsi les faire glisser comme les grands rideaux. On peut aussi mettre des brise-bise en dentelle.

NETTOYAGE DE BAS DE SOIE

Puisque nous en sommes au chapitre nettoyage, parlons un peu de ce qui est la question brûlante pour nous toutes, car, les bas de soie, qui étaient autrefois un signe d'aristocratie, sont devenus vèture populaire, tout le monde en a, et il n'est pas une midinette qui ne recule devant les plus durs sacrifices pour en porter elle aussi, et des plus beaux.

Voici, donc, comment on nettoie ces fragiles parures.
Nouez du son dans un petit sac, et placez celui-ci dans une bassine d'eau. Mettez les bas dans le liquide. Frottez, essalez, doucement. Faites bouillir, laissez tiédir et reposez.

Ensuite frottez les bas dans cette eau onctueuse. Rincez à l'eau de son pure, puis à l'eau tout à fait pure, tiède.

Ne tordez pas, tamponnez dans un vieux linge. Suspendez dans un courant d'air, laissez sécher, étirez et roulez.

Il ne faut pas repasser les bas, cela les rend brillants et les fane.

Après chaque repas

WRIGLEYS
Ayez-en toujours sur vous!
Conserve les dents propres, l'haleine parfumée, l'appétit aiguisé et la digestion bonne.
Excellente après avoir fumé.
Après chaque repas

Les Maux de Gorge sont Rapidement Soulagés

Une application antiseptique sous forme d'onguent

Voici une façon simple mais efficace pour soigner les maux de gorge. Gargarisez vous trois fois par jour avec de l'eau chaude salée. Avez également, lentement, plusieurs fois par jour, la quantité d'une cuillerée à thé de Vicks VapoRub.

Avant de vous coucher, appliquez Vicks en frictionnant bien sur la gorge et le haut de la poitrine. A cette suite une couche épaisse de Vicks que vous recourez avec une flanelle chaude.

La chaleur du corps délivre les ingrédients—Menthol, Camphre, Eucalyptus, Thym et Genévre—sous forme de vapeurs, et ces vapeurs inhalées toute la nuit, pénètrent directement jusqu'aux parties affectées.

Vicks stimule et réchauffe la peau comme un cataplasme, supprimant les douleurs.

Vicks est également bon pour les enrôlements, l'amygdalite, les rhumes de poitrine et de cerveau et les toux croquantes des enfants. Plus de 21 millions de pots sont employés annuellement. La vente dans toutes les pharmacies.

VICKS VAPORUB

EAU DE COLOGNE

Il est assez facile d'obtenir une eau de Cologne économique. Voici une combinaison simple à réaliser.

Faire infuser dans un litre d'alcool à 45° 40 grammes de fleurs de romarin, 10 grammes de fleurs de lavande, 10 grammes de fleurs séchées de margouille, 10 grammes de fleurs de thym. Laisser ce mélange quinze jours après. Filtrer ensuite.

MEURTRISSURES

Pour faire disparaître les taches brunes que l'on se fait souvent sur les bras par suite de heurts, il suffit de tremper un morceau de papier sombre dans du vinaigre et de l'appliquer sur la meurtrissure en le tenant bien mouillé sur elle; la décoloration se fera rapidement et, s'il y a enflure, celle-ci disparaîtra.

Les plus grandes et les plus atroces douleurs s'apaisent et peuvent mourir.

VENDEZ-VOUS DES PRODUITS AGRICOLES?

"Comment savez-vous qu'il n'achètera pas? L'avez-vous appelé par Longue Distance?"
"Toutes mes ventes se font par Longue Distance. C'est plus rapide et moins coûteux"—dit un marchand de foin et grains

Eclairez votre foyer à peu de frais
Assurez l'éclairage électrique à votre résidence. Mettez un terme au nettoyage des lampes, aux verres de lampes fumeux, aux risques d'incendie, aux fatigues de la vue. Assurez à votre foyer un éclairage abondant, là où vous en avez besoin, en établissant le contact électrique. Nos experts feront rapidement la pose des fils sans vous occasionner le moindre désagrément.

\$20 suffisent pour couvrir la pose des fils dans trois chambres.
Cette offre comprend la corde électrique, les douilles de contact, des lampes Mazda de 50 watts, des abat-jour—le tout prêt à l'éclairage—en un mot, une installation absolument complète. Le coût est reparti sur toute l'année, ce qui facilite son paiement.

GRATIS Avec chaque commande de pose de fils dans une résidence, nous offrons le choix d'un fer électrique, d'un "plafonnier solaire pour cuisine" ou d'une lumière additionnelle—GRATIS.
Southern Canada Power Company Limited
"Appartenant à ceux qu'elle sert"

NOUVELLES D'IBERVILLE

M. Henri Bessette, qui demeure numéro un, rue deuxième, à Ibergville, et qui travaille depuis nombre d'années à la manufacture Belding Paul, à Saint-Jean, n'est pas M. Henri Bessette, qui récemment annonçait dans ce journal l'irresponsabilité qu'il prendra dans l'avenir pour toutes les dettes contractées par son épouse.

Ces jours derniers, on en lieu en notre paroisse, les funérailles de M. Alfred Boivin. Nos sympathies à la famille en deuil.

Mme Eldwige Joubert, de Salem, Mass., et sa fille, Mme Léopold Acoïn, étaient dans la paroisse, les 6 et 7 courant.

Nous prions la famille de M. Séraphin Choquette de croire en la franchise de nos condoléances, dans le malheur qu'elle a dû subir, il y a quelque temps, par la mort de Madame Wilfrid Choquette. La défunte était avantagèrement connue parmi nous, où elle comptait nombre de parents et d'amis.

Son honneur le maire Contant était dans la métropole, samedi dernier. Il a assisté aux funérailles de M. l'avocat Alphonse Morin.

Nous apprenons avec plaisir que Madame Eugène Boudreau, qui était assez gravement malade, est à l'heure actuelle, en excellente voie de guérison.

La mi-carême a été célébrée dans plusieurs de nos familles, par des réunions, des parties de cartes et des soupers, tout comme au bon vieux temps.

Dimanche prochain, à l'issue de la grand-messe, il y aura réunion générale des membres de la Ligue du Sacré-Coeur.

M. le notaire Joseph Gervais, de Montréal, était de passage en notre localité, le 6 courant, pour affaires professionnelles.

Madame Calixte Goyette est revenue à sa chambre pour cause de maladie. Nos formules des vœux pour son retour à la santé.

Il y avait une réunion intime chez M. Théophile Choquette, avenue neuvième, samedi soir, le 6 courant, M. et Mme Théophile Choquette reçurent leurs hôtes avec beaucoup de courtoisie et de distinction.

Mademoiselle Laurette Sainclair, de Montréal, était parmi nous, le 7 courant.

C'est ce soir, qu'aura lieu à la salle Saint-Charles, la partie de cartes organisée par les Dames de Sainte-Anne. Il y aura en outre, un concert artistique et musical, donné par un groupe de dames et de demoiselles. Plus de cent prix d'une grande valeur seront offerts aux gagnants.

On annonce la décès de Mlle Alice Boutin, décédée à l'âge de deux mois, enfant bien-aimée de M. et Mme G. A. Boutin. L'inhumation eut lieu à Henryville. Nos sympathies à la famille en deuil.

Mme notaire Philibert Contant et sa jeune fille, Mlle Pauline, sont en promenade dans la métropole, pour quelques jours, chez M. le docteur Philippe Charrette, de la Côte des Neiges.

La mort de M. Alphonse Morin a causé une surprise profonde dans Ibergville. Le défunt était l'un des nôtres depuis nombre d'années. Sa disparition soudaine est vivement regrettée. A la famille en deuil, nous offrons nos condoléances.

Les membres du comité d'urbanisme sont à élaborer un magnifique programme qui sera exécuté dans un court délai. Le six avril, sera donnée une partie de cartes, avec séance artistique et musicale. On organise aussi un concert sacré. La date de cet événement n'est pas encore fixée. Le comité remercie le conseil de ville pour l'allocation de la somme de deux cents dollars qu'il a mise à sa disposition, le 4 mars courant.

M. Henri Bihand et son frère Eugène ouvriront leur nouveau magasin sur l'avenue neuvième, dans la bâtisse de monsieur Matte, dès les premiers jours de la semaine prochaine. Nous leur souhaitons beaucoup de succès.

La présentation d'une canne à l'homme de plus âgé de notre ville, ainsi que d'une médaille à la femme qui compte le plus d'années d'existence se fera dimanche après-midi, immédiatement après les vêpres. La cérémonie sera présidée par M. le curé, qui prononcera l'allocution de circonstance. La population entière de la ville et de la paroisse est cordialement invitée à prendre part à cette démonstration. L'entrée est gratuite.

M. et Mme Henri Gingras, de Granby, étaient en visite dans la paroisse, samedi et dimanche, les 6 et 7 courant.

Le 6 avril prochain, les Chevaliers de Colomb donneront une conférence sur le biogène, à la salle Saint-Charles d'Ibergville. L'orateur sera M. l'avocat Jacques Cartier, qui traitera le sujet avec le talent et l'éloquence qu'on lui connaît. Cette causerie fera partie du programme exécuté à la partie de cartes du comité d'urbanisme pour l'embellissement de notre localité. Le notaire Aimé Lussier, grand Chevalier, introduira l'orateur.

M. F. X. Desmarais et son épouse seront de retour de leur voyage en Floride à la fin du mois.

Le comité d'urbanisme de la ville d'Ibergville se réunira une fois par semaine, au bureau du notaire Guillet, rue première.

M. J. R. Saint-Arnaud, agronome, est absent de son bureau depuis ce matin, jusqu'à samedi soir, pour assister aux funérailles de Mlle Pagé, sa belle-sœur, à Louiseville. Qu'il nous sympathies à M. et Mme Saint-Arnaud, dans cette épreuve qui les afflige.

MONT SAINT-GREGOIRE

Lundi, le 8 courant, avaient lieu dans notre église, les funérailles de Mme Henri Charbonneau, née Valéda Séguin, décédée le 4, à l'âge de 39 ans. La levée du corps fut faite par M. le curé J. L. Boisvert. Le service divin fut célébré par M. l'abbé J. Charbonneau, curé de Frelighsburg et beau-frère de la défunte. Le choeur de chant paroissial, aidé de quelques chanteuses de Marieville et de Richelieu, rendit la messe des morts harmonisée.

Dans le nombreux cortège, on remarquait les familles Séguin, de N.-D. de Richelieu, et Charbonneau, de Saint-Alexandre, et de Vercaillie; M. J. A. Benoit, ex-député et son fils M. Aldéric Benoit, député au fédéral; M. Agénor Davignon, aussi d'Ibergville, les plus notables de la paroisse, et un grand nombre d'étrangers venus pour rendre un dernier hommage à cette femme de bien que la mort a si tôt couchée dans la tombe. La défunte appartenait à la Congrégation des Dames de Sainte-Anne, et portait aussi depuis l'automne dernier, la livrée des Tertiaires de Saint-François. Nos sincères sympathies sont acquies à M. Henri Charbonneau, dans le grand malheur qui le frappe.

A une assemblée des Directeurs du Cercle Agricole de Saint-Grégoire, tenue, dimanche, sous la présidence de M. E. Phérom Quintin, à laquelle assistait M. Saint-Arnaud, agronome, une résolution de condoléances fut adoptée à l'occasion de la mort de Mme Henri Charbonneau, épouse de l'un des Directeurs.

M. l'abbé Paulhas, curé de Clarenceville, était récemment en visite au presbytère.

Les familles Félix et Henri Choquette, M. et Mme J. Fontaine, Mlle B. Lussier, tous de Marieville, étaient dimanche, les hôtes de M. et Mme Auguste Choquette.

En visite chez MM. Nap. Ostiguy et Omer Barrière, M. et Mme R. Rougeau, de Saint-Luc; chez M. H. Labarre, son cousin, M. J. Labarre, de Montréal.

Mlle L. Chapat, d'Ibergville, était ces jours derniers, l'hôte de son amie Mlle Béatrice Tarte.

M. Oesée Lamarche a vendu ces jours derniers, sa ferme du sixième, à M. René Poisson, au prix de \$7,000.00.

Mlle Emilienne Quintin a passé quelques jours à Saint-Jean, l'invitée de sa sœur, Mme O. Décaults.

SAINT-ALEXANDRE

Mlle Fiore et Marie Choinière étaient en visite chez Mme Arthur Ducloux, d'Ibergville, ces jours derniers.

SAINT-SEBASTIEN

M. et Mme Wilfrid Kérouack annoncent à leurs parents et amis la naissance d'un bébé tenu sur les fonts baptismaux, dimanche le vingt-huit février, par M. et Mme V. Boucher, de Saint-Alexandre.

M. Laurent Fortin passa quelques jours à Montréal, la semaine dernière.

M. et Mme J. S. Lareau ainsi que Mlle A. Lareau, M. et Mme Gellipeau, tous de Notre-Dame de Stanbridge, étaient dans notre localité, dimanche, chez leurs parents respectifs.

M. Florent Charron est en promenade à Swanton, depuis quelque temps.

M. et Mme Armand Bourgeois ainsi que leur bébé sont allés passer le dimanche à Napierville.

Mme Alex. Broseau, de Montréal, est retournée ces jours derniers après avoir passé quelques semaines chez ses frères, MM. G. et A. Fortin.

Notre dévoué curé s'est absenté la semaine dernière, afin de prêter son concours pour les Quarante Heures à Saint-Alexandre.

Mlle A. Frégeau, de Saint-Albans, était en promenade chez son père.

La paroisse a appris avec peine le décès de Mme H. Choquette, et plusieurs citoyens ont assisté à ses funérailles qui eurent lieu à Ibergville, la semaine dernière.

SAINTE-BRIGIDE

Le 8 mars, à 9 heures, en l'église paroissiale, eurent lieu les funérailles de Mme Elphège Dubuc, née Emélie Carreau, décédée à l'âge de 31 ans et 6 mois. Conduisaient le deuil, MM. Achille Dubuc, son beau-père, et Edgar Carreau, son frère. Les porteurs furent MM. Alcide Carreau, Sylvio Carreau, Wilfrid Carreau, ses frères, Roméo Dubuc, Richard Dubuc, Armand Dubuc, ses beaux-frères. La défunte laisse outre son époux, six enfants en bas âge. Nos sympathies à la famille en deuil.

FARNHAM

La dernière tempête de neige, a donné beaucoup de travail à nos journaliers et a requis toutes les énergies pour tenir la circulation normale sur nos chemins de fer. Les voyageurs n'ont eu aucun retard, la marchandise a été un peu retardée par mesure de précaution afin de ne pas désorganiser le trafic des voyageurs qui a toujours première considération.

Il y eut séance du conseil, ces jours derniers, après les affaires de routine, il y eut avis de motion pour un règlement afin d'imposer une taxe foncière de 21 et en plus une taxe de 1/4 pour cent pour les écoles. C'est une déception pour plusieurs, car les grands financiers nous disaient que notre pouvoir était le ruine de la ville, absorbant tous nos revenus. Si cette doctrine avait été exacte, nous aurions eu une réduction de taxes, c'est le contraire, il faut doubler l'impôt, c'est vrai qu'il y a plusieurs industries à l'horizon. Nous sommes assurés qu'elles seront bien accueillies.

M. le docteur Olivier Trépanier, dentiste, de la rue du Dépot, a fait de grandes améliorations à son établissement, dans l'intérêt de sa noble clientèle, toujours grandissante. Il n'épargne rien pour maintenir sa bonne réputation. M. le dentiste Trépanier a pour devise, satisfaction garantie, ce qui lui a assuré un bel avenir parmi nous.

BEDFORD

L'exposition de grains le semence a eu lieu le 26 février dernier à l'hôtel de ville de Bedford. 21 des meilleurs cultivateurs du comté ont exposé dans les diverses classes et se sont fait, au dire des juges, MM. Lacroix et O'Brien, une concurrence encore plus serrée que par les années passées. Plusieurs des exhibits apportés avaient été sélectionnés à la main. Il y avait en tout 88 exhibits et 150 personnes environ ont visité l'exposition.

Les juges ont examiné soigneusement les échantillons prélevés avec une sonde de chacun des exhibits et ont donné aux intéressés les raisons de leur jugement. Avant leur départ ils ont encouragé quelques-uns des exposants à envoyer du grain de semence à l'exposition provinciale et en particulier à MM. J. Granger, E. Messier, et N. Blodreau pour l'avoine, M. H. Realife pour le blé et M. Chs. Fournier pour la graine de mil et le blé.

Voici la liste des concurrents qui ont gagné des prix:

Orge toute varié Classé A: 1er prix, P. Rocheleau, 2e L. Rocheleau, 3e D. Corriveau, 4e P. Lapalme, 5e Chs. Fournier.

Blé de printemps 1er prix Chs. Fournier, 2e H. Realife, 3e C. Poirier, 4e P. Rocheleau, 5e L. Rocheleau.

Pomme de terre 1er C. M. Powers, 2e Chs. Fournier, 3e Geo. Powers, 4e H. Realife, 5e L. Campbell.

Avoine Bannière 1er L. Rocheleau, 2e W. J. Pendlebury, 3e N. Blodreau.

Avoine Alaska 1er J. Granger, 2e Ed. Messier, 3e Frs. Fontaine.

Avoine, toute varié 1er J. Granger, 2e P. Rocheleau, 3e W. J. Pendlebury.

Blé, toute varié 1er H. Realife, 2e Chs. Fournier.

Pomme de terre blanche 1er H. Realife, 2e C. M. Powers, 3e I. Campbell.

Pomme de terre rouge 2e G. Powers.

Orge, toute varié 1er G. N. Blodreau, 2e D. Corriveau, 3e Sarasin.

1er Frs. Fontaine, 2e D. Corriveau, 3e L. Campbell.

Pois 1er N. Blodreau, 2e C. Fournier, 3e I. Rocheleau.

Fèves blanches 1er C. N. Powers, 2e I. Campbell.

Fèves, toute varié 1er Chs. Fournier, 2e G. Powers.

Graine de mil 1er Chs. Fournier, 2e C. Corriveau.

Graine de trèfle 1er Ph. Rocheleau.

Betteraves 1er M. Blodreau, 2e I. Campbell.

Choux de Siam 1er H. Realife.

Mais jaune 1er H. Realife, 2e C. Poirier.

Mais blanc 1er W. J. Pendlebury, 2e G. Powers.

La Société coopérative agricole de culture de Missisquoi, a tenu sa première assemblée le 26 février dernier pour procéder à l'élection de ses directeurs. Ont été élus: président, M. J. A. Campbell, Bedford; vice-prés., M. L. G. Rowe, Dunham; directeurs: MM. Arcade Rochelle, Sainte-Sabine; Ph. Fortin, Phillipsburg; L. P. Girard, Notre-Dame.

M. L. Therrien, agronome a accepté de remplir gratuitement la charge de secrétaire-trésorier afin d'aider à la mise en marche de cette organisation. Cette société a été formée en vue de mettre en exploitation les riches carrières de pierre à chaux de Missisquoi au profit des cultivateurs de ce comté.

La société compte présentement 67 membres qui ont souscrit 59 actions de \$10.00. On s'attend à ce que le nombre des membres soit porté à 100 d'ici aux premiers jours d'avril. Le contrat d'achat d'un broyeur à chaux a été signé avec M. O. N. Piché pour expédition immédiate de la manufacture.

Le 23 février, à 9:30 heures, en l'église paroissiale, eurent lieu les funérailles de M. Auguste Berthiaume, décédé à l'âge de 65 ans et 11 mois. M. le curé Ernest Messier officiait, assisté de MM. les curés Gingras, de Notre-Dame de Stanbridge, et Ducrest, de Saint-Ignace, comme diacre et sous-diacre. Les Chevaliers de Colomb dont le défunt faisait partie, assistaient en corps. Touchait l'orgue, Mlle Lumina Hébert. La chorale était sous la direction de M. A. Nadeau. Conduisaient le deuil, MM. Exeuz Béard et Edouard. Les porteurs étaient MM. Arthur Nadeau, Ovide Béard, Wilfrid Giroux, Georges McGary, C. Laroque, Elzéar Campbell. La quête fut faite par MM. Wilfrid Giroux et Exeuz Béard. Suivaient: Mme Auguste Berthiaume, son épouse, M. J. N. Morin, de Holyoke, Mass., son beau-frère, ses quatre fils, Eugène, de Bedford; Arthur, et Sylvestre, de Springfield, Mass.; Emile, de Frelighsburg; M. et Mme Alcibade Rocheleau, sa fille, de Frelighsburg; et Lorette, de Bedford; M. et Mme Lucien L'Ecuyer, Mlle Anita L'Ecuyer, de Saint-Georges d'Henryville; MM. Emile L'Ecuyer, et Arthur Choquette, de Montréal; M. et Mme Arthur Berthiaume, M. J. L'Ecuyer, de Bedford; M. et Mme Adé-

lard L'Ecuyer, de Dunham; M. et Mme Eugène L'Ecuyer, de Bedford, tous parents du défunt.

Il fut mis dans le deuil, outre son épouse née Rose-Anne Morin, cinq fils, Eugène, de Bedford; Arthur et Sylvestre, de Springfield, Mass.; Emile, de Frelighsburg; Bernard, de Spokane, Washington; deux filles, Mme A. Rochelleau (Maria), Mlle Lorette, de Bedford, deux sœurs, Mme Lucien L'Ecuyer, de Saint-Georges d'Henryville, et Alexina, de Clyde Kansas, un frère, Sigefroy, de Montana.

Mme Auguste Berthiaume et sa famille remercient de tout coeur les personnes qui ont été si sympathiques, par leurs visites, assistance aux funérailles ou autrement, leur ont donné des marques de sympathie, lors de la cruelle épreuve qu'elle ont subie par la mort de M. Auguste Berthiaume survenue ces jours derniers.

M. Nelson Dunn est revenu d'un voyage à Granby, en visite dans sa famille.

Mme F. A. L'houmeau et son fils Jean-Maurice passent quelques jours à Montréal.

M. le curé Messier est à Pike River, pour le concours de Pâques.

Mlle Bertha Godin était en visite, dimanche dernier, chez son amie, Mlle Marie-Jeanne Ostiguy, de Saint-Arnaud.

M. Samuel Moreau, de Swanton, Vt., était de passage chez des parents et amis, dimanche.

NORTH STANBRIDGE

Mlle Ida Labonté est pour quelques semaines à Saint-Albans, Vt.

Vendredi, le 19 mars, nous aurons à la salle paroissiale, une soirée récréative au bénéfice de l'église.

M. et Mme J. O. Poutré étaient en visite à Sainte-Sabine, dimanche dernier.

La mort est encore venue jeter dans le deuil, la famille de M. Hormidas Racine, en enlevant à son affection, leur fille bien-aimée, Anita, décédée mardi dernier, à l'âge de 15 ans. Ne pleurez pas, parents désolés sur la perte de cette fleur à peine éclosée et déjà prête pour le ciel. Dieu est venu la chercher pour orner son paradis. Du haut de la céleste patrie, elle saura veiller sur vous. Ses funérailles ont eu lieu jeudi dernier, au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis. Elle laisse pour pleurer sa perte, outre son père et sa mère, six sœurs, Mme Audette (Rosa), Mme Martel (Maria), Délima, Orise, Hélène et Valéda; un frère Joseph.

Nous avons le regret d'annoncer aussi la mort de M. Hormidas Giroux, décédé à l'âge de 42 ans. Ses funérailles ont eu lieu le semaine dernière.

Aux familles si cruellement éprouvées, nos sympathies.

On annonce pour le 19 mars, une soirée au profit de l'église. Tous sont invités.

SAINT-LUC

Il ne faut pas oublier que c'est mercredi, le 17 mars, que sera donné au presbytère, le souper organisé au profit des oeuvres paroissiales. Tous sont bienvenus. De nombreux et jolis prix seront distribués aux gagnants. Les citoyens des paroisses étrangères sont cordialement invités.

STANBRIDGE STATION

M. Médard Lanoue, qui a subi à l'hôpital Notre-Dame, une grave opération, est en bonne voie de guérison.

Mme A. Godreau et Mme J. Piché, de Granby, sont parties pour un voyage de quelques jours à Montréal.

Nos félicitations à M. et Mme J. Baptiste Duchesneau, qui viennent d'augmenter leur famille d'un joli garçon. L'enfant a été porté sur les fonts baptismaux dimanche, après-midi. Parrain et marraine, M. et Mme Agna Pinsonnault, de Bedford. L'enfant a reçu les noms de Joseph-Denis-André.

Mme F. Potvin est allée passer quelques semaines à New-Bedford, chez des parents.

M. et Mme J. V. Demers sont allés passer la journée de dimanche à Essex Jet.

Mlle Marie-Reine Lussier, de St-Sébastien, en visite pour quelques jours chez sa sœur Mme L. Raymond.

LACADIE

M. Joseph Toupin a fait construire récemment une glacière pouvant répondre à ses besoins comme fournisseur de lait à la maison Joubert, de Montréal. M. Joseph Casavant, constructeur de Saint-Jean, a conduit les travaux.

MARIEVILLE

Ces jours derniers, ont eu lieu au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, les funérailles de Mme E. Legault, née Eugène Quintin. En tête du cortège, marchaient MM. Donat et Rodolphe Legault, Armand Quintin, Adélar Quintin, Arthur Quintin, Arthur Carreau et Zénonie Bourdeau. Conduisaient le deuil, le mari de la défunte, son père, M. J. B. Quintin, son frère, M. J. A. Quintin. La levée du corps fut faite par l'abbé A. Renaud, vicaire de la paroisse, et le service fut chanté par le chanoine J. B. Houle, assisté des abbés Lavallée et Bénard, vicaires, comme diacre et sous-diacre. Dans le cortège, on remarquait: MM. L. Lepage, J. A. Legault, Z. Bourdeau, D. Legeut, V. Legault, R. Legault, beaux-frères de la défunte, M. C. Martin, son neveu, MM. A. Quintin, A. Carreau, A. Quintin, O. Carreau, J. B. Carreau et A. J. Benoit, M. P., ses oncles, MM. N. Ostiguy, Onés Carreau, Edouard Sauvé, Emile Bergeron et J. Bessette, ses cousins, MM. les Drs J. G. Hood, A. C. Théoret et J.

N. Laberge, de Montréal; Dr J. A. Hébert, Omer Rondeau, Gustave Rainville, Rémi Pelletier, J. A. Ouellette, J. A. Ménard, J. S. Gingras, G. Bourgoing, A. Ladouceur, L. Ménard, E. Ouellette, S. Gélinau, J. C. Gendreau, N. Fontaine, Nap. Ostiguy, F. Arpin, F. Fontaine, J. Ed. Robert, Léopold Achim, Arthur Cloutier, R. Gingras, J. R. Rondeau, N. Martel, E. Jodoin, L. Martel, L. P. Allx, A. Ménard, R. Fortier, S. Martel, F. Rondeau, J. E. Rondeau, M. Bessette, S. Meunier, J. Allx, H. Poulin, A. Chicoine, Z. Fortier, P. Ferron, R. Leduc, P. Désautels, P. Lussier, H. Martel, M. Plouffe, P. Ménard, F. Viens, C. Mailloche, C. Cadieux, A. Ruel, J. Lareau, J. Four-nier.

Offrandes de fleurs, le mari de la défunte, le Dr C. E. Legault, M. A. D. Quintin, ses belles-sœurs, Mmes L. Lepage, T. Laplante, Z. Bourdeau, Mlle V. Legault, M. et Mme J. A. Legault, MM. A. Carreau, J. A. Benoit, M. P., M. et Mme E. Chamberland, le personnel de la division des aliments de l'hôtel de ville.

Offrandes de messes, le Dr C. E. Legault, le famille J. B. Quintin, M. Omer Rondeau, le Dr et Mme J. A. Hébert, M. L. Ménard, M. et Mme L'Archevêque.

Bouquets spirituels: Soeur Marie Henriette, des Soeurs de la Providence, les Soeurs du S. Nom de Jésus Marie, Miles J. Hémond, V. Legault, Mmes Z. Bourdeau, L. Lepage, E. Martin, Miles Landry, H. Ducloux, Mme E. A. Cloutier, la famille Lynch, Mmes Brisebois, la famille D. Legault, les élèves de l'école Richard, de Montréal, et M. et Mme L. Gamache.

Témoignages de sympathie: M. et Mme J. E. Sauvé, les familles E. Bergeron, J. Magoau, Dr J. P. Leduc, O. Longpré, J. A. Ouellette, le Dr et Mme Desroches, MM. et Mmes J. A. Gendron, S. Pinsonnault, Mlle B. Lucas, Mme A. Dubois, Miles M. R. Gingras, M. et Mme S. Gélinau, Mme A. R. Rondeau, MM. et Mmes Dionne, A. Cadieux, soeur Marie Henriette, de la Providence, M. J. A. Rondeau, Miles Yvonne et Lucie Lapalme, G. Desmarais, M. et Mme A. J. Benoit, la famille A. Carreau, Mme A. Chicoine, MM. et Mmes S. Gingras, B. Bernard, G. Rainville, la famille J. B. Carreau, le Dr et Mme J. A. Hébert, MM. R. Pelletier, F. Fontaine, L. P. Allx, L. Martel, Miles C. Robert, D. Quintin, Miles R. Leduc, F. Fontaine, M. H. Poulin, les familles T. Lussier, F. Viens, M. et Mme J. E. Bergeron, M. A. Ménard.

Les religieuses du couvent de la Présentation de Marie de Marieville, et leurs élèves assistaient aux funérailles, ainsi que les religieuses de l'Hospice Sainte-Croix et les élèves des Révérends Frères du Sacré-Coeur de l'Académie Crevier.

Mgr Prud'homme, de la Saskatchewan, était de passage à Marieville, ces jours derniers. Il est allé rendre visite à M. Joseph Archambault, et est ensuite parti pour Saint-Hyacinthe.

SAINT-VALENTIN

Samedi dernier, eut lieu l'assemblée des commissaires d'écoles pour l'engagement des institutrices. Étaient présents: le président, tous les commissaires et le secrétaire. Les deux institutrices du village et celle de la troisième ligne furent réengagées au même salaire; celle du Pir Vir ayant donné sa démission, l'école fut déclarée vacante. L'assemblée fut ajournée au 27 pour considérer le projet de restaurer l'école du village ou bâtir en neuf.

Lundi dernier, eut lieu une assemblée du cercle agricole, pour l'élection du président et pour tracer le programme de l'année. Après lecture des minutes de l'assemblée précédente, qui furent adoptées, M. Alf. Rémillard fut réélu président à l'unanimité. Une prime de quinze piastres fut accordée à M. P. Fortin, pour l'achat d'un verrat Chesterwhite. Une prime de cinquante piastres à M. Charles Grégoire, pour la conservation d'un taureau de race. Un montant de dix piastres fut souscrit pour augmenter l'impôt qui le gouvernement nous accorde pour un concours d'étable qui doit être jugé bientôt. Un montant de vingt-cinq piastres pour un concours de fourrage vert, avoine, pois et lentille.

Mme Wilfrid Côté doit ouvrir bientôt un salon de modes et de couture dans le haut de notre magasin; elle aura tout ce qu'il y a de plus nouveau et s'efforcera de donner satisfaction tant pour les chapeaux que pour la coupe des cheveux.

ILE-AUX-NOIX

Nous apprenons avec peine que Mlle Simone Savage, fille de M. et Mme Savage, a été transportée à l'hôpital Saint-Jean, où elle a subi avec succès, une opération pour l'appendicite. Nous lui souhaitons une prompte convalescence.

Mercredi, est décédé M. Romain Boudreau, à l'âge de 86 ans. Son service aura lieu samedi, à 10 heures, en l'église paroissiale. Parents et amis sont priés d'y assister. Le défunt était bien connu au milieu de nous, il habitait au village avec sa nièce, Mlle O. Demers. Nos sympathies.

SAINT-JEAN

Voici la recette totale du bazar: \$5,102.92. Les bonnes Soeurs de l'Hospice Sainte-Croix remercient de tout coeur les personnes qui ont contribué en quelque manière que ce soit à la réussite de cette oeuvre.

M. Edmond Bédard, de notre ville, a acheté la ferme que possédait M. Philias Barrière, à Saint-Grégoire.

"AU BONHEUR DES DAMES" Dans le rayon des lainages durant trois semaines nous ferons une réduction; venez vous convaincre; ceci pour faire place aux nouveautés de Pâques. Bienvenue à tous. 35 Rue Saint-Jacques Saint-Jean, P. Q.

Vente de 50 Phonographes à des Prix incroyables. Balance de stock d'une manufacture à vendre à Moitié du Prix Coutant.

Nous recevons une large consignment de Phonographes des meilleures marques que nous vendons à des prix ridiculement bas. Cabinet fini Acajou, Moteur à 2 ressorts, Espace pour mettre 200 records, Avec 12 Sélections, 200 Aiguilles. Rég. \$90.00. Pour \$50.00. Cabinet, beau fini acajou, Moteur puissant garanti pour 5 ans, se hulant automatiquement, avec 12 Sélections, 200 Aiguilles. Rég. \$140.00. Pour \$85.00. Cabinet en Céline, fini fumé, Gros format, Moteur puissant se hulant automatiquement, garanti pour 5 ans. 12 Sélections, 200 Aiguilles. Rég. \$145.00. Pour \$85.00. Hâtez-vous, le nombre est limité. Aussi plusieurs modèles de Tables à écouler à des prix avantageux pour vous.

\$10.00 comptant, \$2.00 par semaine, placent un de ces Phonographes dans votre maison. Hâtez-vous.

Nous sommes distributeurs pour les marques Brunswick, Casavant, Beverly. Profitez de cette vente. Jamais vous ne trouverez d'aussi belles valeurs à un aussi bas prix.

RECORDS STARR GENNETT 65c Les plus beaux morceaux de musique populaire.

Chansons par MM. Plamondon, Cousin, Marchand.

RADIO ! RADIO ! Marconi, De-Forest-Crosley, Westinghouse. Toujours en mains les meilleures marques. Aussi Batteries et accessoires, etc.

Toujours la meilleure place pour vous procurer TAPIS, RIDEAUX, DRAPERIES, PRELARTS, STORES, VAISSELLES, RUGS, ETC.

LeSieur & Frère 95-97 rue Richelieu, en face de l'Hotel St-Jean. Appels de nuit. St-Jean 100 Champlain. Tél. 404w. Ibergville, 4, 8ième Ave. Tél. 658w.

Stock de Liquidation QU'IL FAUT VENDRE SANS RESERVE